

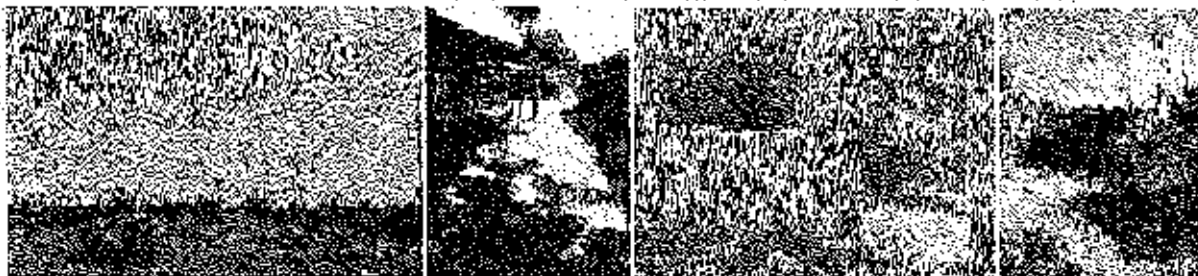


L a u s a n n e



Atelier « Le diagnostic à l'échelle du quartier »
Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011

« Le diagnostic de quartier »
Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011



Programme, Participants, Termes de référence



© Association Intercommunale de Maitrise de l'Hygiène

Programme

(peut être sujet à modifications)

Lundi 28 novembre

8h	Hôtel*	Départ de l'hôtel et transfert pour le CIFAL
8h30	CIFAL**	Enregistrement des participants Ouverture officielle de l'atelier avec interventions de : M. <u>Simon Compaoré</u> , Maire de Ouagadougou M. <u>Christian Zuter</u> , Secrétaire Municipal, Ville de Lausanne M. <u>Yacouba Barry</u> , Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Burkina Faso
9h	CIFAL	
10h	CIFAL	Pause
10h30	CIFAL	Tour de table des participants (présentation, attentes) Présentation de l'atelier (objectifs, démarche et programme)
12h	CIFAL	Repas de midi
12h45	CIFAL	Départ du CIFAL et transfert vers l'hôtel
13h30	Hôtel	Départ de l'hôtel pour Polesgo
14h15	Polesgo	Visite de Polesgo
16h15	Polesgo	Départ de Polesgo et transfert au CIFAL
17h	CIFAL	Préparation des entretiens avec les habitants
17h45	CIFAL	Départ du CIFAL et transfert à l'hôtel
18h45	Hôtel	Départ de l'hôtel et transfert pour la Mairie
19h	Mairie	Cocktail offert par la Mairie de Ouagadougou

* Hôtel Splendid, 1108, Avenue Kwamé N'Kruma, 01 BP 1715 Ouagadougou 01

** Centre International de Formation des Autorités Acteurs Locaux (www.cifal-ouaga.org)

Mardi 29 novembre

8h	Hôtel	Départ de l'hôtel et transfert vers Polesgo
9h	Polesgo	Premier entretien avec des habitants (par groupe)
10h30	Polesgo	Second entretien avec des habitants (par groupe)
12h	Polesgo	Départ de Polesgo et transfert vers le CIFAL
12h45	CIFAL	Repas de midi
14h	CIFAL	Analyse (par groupe)
15h45	CIFAL	Transition pause
16h	CIFAL	Mise en commun et synthèse (en plénière)
17h	CIFAL	Préparation des entretiens avec les techniciens
17h45	CIFAL	Départ du CIFAL et transfert à l'hôtel

Mercredi 30 novembre

8h	Hôtel	Départ de l'hôtel et transfert vers Polesgo
8h45	CIFAL DC	Premier entretien avec des techniciens (par groupe)
10h15	CIFAL DC	Second entretien avec des techniciens (par groupe)
11h45	CIFAL	Repas de midi
13h30	CIFAL	Analyse (par groupe)
15h15	CIFAL	Transition/pause
15h30	CIFAL	Mise en commun et synthèse (en plénière)
16h30	CIFAL	Préparation de l'entretien avec les politiques
17h15	CIFAL	Départ du CIFAL et transfert à l'hôtel

Jeudi 1er décembre

8h	Hôtel	Départ de l'hôtel et transfert vers la Mairie de Nongri-Maïsom
8h45	Mairie NM	Entretien avec le Maire, le Bureau et les Conseillers Municipaux de Polesgo
10h	Mairie NM	Départ de la Mairie et transfert vers le CIFAL
10h30	CIFAL	Analyse, mise en commun et synthèse
12h	CIFAL	Repas de midi
13h30	CIFAL	Synthèse finale Formulation de recommandations (méthode, diagnostic)
15h45	CIFAL	Transition/pause
16h	CIFAL	Préparation de la restitution
17h	CIFAL	Départ du CIFAL et transfert à l'hôtel

→ briefing S. L. L.

Vendredi 2 décembre

8h	Hôtel	Départ de l'hôtel et transfert au CIFAL
8h45	CIFAL	Evaluation de l'atelier
9h30	CIFAL	Préparation de la restitution
10h	CIFAL	Restitution (en public) Table ronde en présence de : M. <u>Simon Compaoré</u> , Maire de Ouagadougou M. <u>Vincent T. Dabilgou</u> , Ingénieur du Génie civil, Ancien Directeur des services techniques de la Mairie de Ouagadougou et ancien Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme du Burkina Faso. Prof. <u>Alkassoum Maïga</u> , Maître de Conférences de sociologie à l'Université de Ouagadougou
11h30	CIFAL	Clôture officielle avec interventions de : M. <u>Simon Compaoré</u> , Maire de Ouagadougou M. <u>Pierre Baillet</u> , Secrétaire Permanent de l'AIMF M. <u>Yacouba Barry</u> , Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Burkina Faso
12h	CIFAL	Fin de l'atelier et repas de midi

Liste des participants

(peut être sujet à modifications)

Abomey, Bénin
M. Gildas AGONKAN

Chef du Service du Développement et de la Planification

Bamako, Mali
M. Amadou KONAKE

Directeur Adjoint des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement

Banfora, Burkina Faso
M. Karim TRAORE

Directeur des Services Techniques Municipaux

Bobo-Dioulasso, Burkina Faso
Mme Sita OUATTARA

Première Adjointe au Maire

Bordeaux, France
Mme Elisabeth TOUFON

Adjointe au maire chargée de l'Aménagement Urbain, du Logement et des Transports

District d'Abidjan, Côte d'Ivoire
M. Lazare SERA NGUIA
Abidjan, Côte d'Ivoire

Ingénieur en-Chef des Travaux Publics et Directeur de Cabinet du Gouverneur

Douala, Cameroun
M. Fritz NTONE NTONE
M. Jean YANGO

Délégué du Gouvernement auprès de la Commune Urbaine de Douala
Directeur des Etudes de la Planification Urbaine et du Dév. durable

Grand Lyon, France
M. Frédéric RAYNOUARD

Chargé de Mission "Développement solidaire urbain"

Koudougou, Burkina Faso
M. Joseph NIKIFMA

Directeur des Services Techniques Municipaux, Directeur de l'Établissement Public Communal pour le Développement

Liège, Belgique
M. Pierre BRICTEUX

Directeur de l'Aménagement du Territoire

Maroua 1er, Cameroun
M. Hamadou HAMIDOU

Maire, Président de la Commission CVUC "insertion des jeunes et des femmes"

Marrakech, Maroc
M. Abdelkrim KHAJIB

Directeur du Pôle Economique et de la qualité des services, Coordonnateur de l'Agenda 21

Montréal, Canada
M. Luc GAGNON

Chef de division – Urbanisme

Namur, Belgique
Mme Charlotte BOUILLET

Attachée au Cabinet du Bourgmestre

N'Djaména, Tchad
M. Hinansou Laina LOUM

Deuxième Adjoint au Maire

Niamey, Niger

M. Moumouni GOUNGOUIBANE
M. Ousmane MAMANE

Directeur des Transports Urbains
Directeur des Etudes et de la Programmation

Nouakchott, Mauritanie

M. Abdellatif ABDERRAHMANE

Coordinateur Cellule Etudes et Projets

Porto-Novo, Bénin

M. Serge AHOUANVOEDO

Directeur de la Prospective, du Développement et de la Coopération

Québec, Canada

M. Edouard LA FRANCE

Directeur de la Division de la Gestion du Territoire (Arr. des Rivières)

Sousse, Tunisie

Mme Kamilia HMILA-MAHROUK

Administrateur Conseiller

Comité d'organisation

Ouagadougou, Burkina Faso

M. Boureima KABORE
M. Adama ZERBO
M. Valentin BAYIRI

Directeur des études et de la planification (DEP)
Directeur des relations internationales (DRI)
Chef de Service Suivi et Planification des Projets (DEP)

Lausanne, Suisse

Mme Anouk PALTANI BAUMANN
Mme Aline DÉPRAZ

Architecte - Urbaniste, Service d'Urbanisme
Cheffe de projet, Développement de la Ville et Communication

GIEDEL*, Université Catholique de Lyon, France

*Centre International d'Etudes pour le Développement Local

M. Christophe MESTRE

Expert en développement local

Termes de référence

La Commission « Villes et développement durable » de l'AIMF

Depuis 2008, la Ville de Lausanne préside la Commission « Villes et Développement durable » de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). L'objectif général de la Commission est de favoriser au sein de l'AIMF l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement. Cette Commission représente pour chacun de ses membres une occasion de réfléchir sur ses propres pratiques, de partager le savoir-faire qui se trouve dans les divers services de son administration et de découvrir d'autres usages et cultures.

Pour encourager et soutenir les villes qui se lancent dans une démarche de développement durable, la Commission se pose comme un facilitateur en réunissant élus, techniciens et experts d'horizons différents pour leur permettre de développer un dialogue autour des enjeux de la ville. La Commission se réunit une fois l'an pour échanger autour d'un thème urbain et décider des lignes à développer dans son programme.

Les ateliers de la Commission sont des éléments importants du travail de la Commission car ils permettent de mettre en présence des participants aux profils et aux compétences complémentaires. Avec l'appui d'experts, les débats permettent de confronter des réalités différentes et de mutualiser les expériences des uns et des autres.

Problématique de l'atelier

A l'origine de l'action publique municipale, il y a un processus de diagnostic urbain. Dans la mise en œuvre de ces diagnostics, chaque équipe municipale a ses pratiques, ses manières de faire qui lui sont propres pour face aux problèmes qu'elle rencontre, pour élaborer des scénarios, pour prioriser les projets et faire les arbitrages nécessaires.

Le premier atelier de la Commission sur les questions de diagnostic a eu lieu à Marrakech en 2010. Chaque participant a eu l'occasion de présenter ses pratiques de diagnostic urbain. Malheureusement le temps a manqué pour les analyser et les capitaliser en approfondissant le « comment faire ». Ceci est particulièrement le cas pour ce qui est de la dimension du développement durable dans le diagnostic urbain, alors que les problématiques d'étalement urbain, de mobilité, de gestion des déchets, d'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles (efficacité énergétique, efficacité dans l'utilisation de l'eau, gestion raisonnée du foncier urbain...) sont des problématiques de premier plan.

Ce deuxième atelier que la Commission part d'une des conclusions de l'atelier de Marrakech, qui était la nécessité d'articuler trois types de diagnostic pour construire une vision partagée du territoire : le diagnostic d'usage réalisé au quotidien par les habitants, le diagnostic technique mis en œuvre par les services municipaux et le diagnostic politique de responsabilité des élus. Cet atelier fait donc le choix de mettre en place un réel échange de pratiques entre les participants et les acteurs locaux grâce à la réalisation collective d'un diagnostic de quartier de la ville de Ouagadougou. Pour cela, la ville de Ouagadougou a proposé à la Commission de travailler sur le diagnostic du quartier¹ de Polesgo qui est situé à une dizaine de kilomètres au Nord du centre ville de Ouagadougou. Ce village, récemment intégré dans le périmètre urbain de la ville de Ouagadougou, réunit les principales problématiques auxquelles sont confrontées aujourd'hui les villes tant du Nord que du Sud : étalement urbain, mixité sociale, accès aux services publics, spéculation foncière...

¹ Polesgo est un village qui a été intégré au périmètre urbain dès 2009.

Objectifs de l'atelier

L'atelier poursuit un double objectif :

Sur le plan méthodologique : permettre aux participants de mobiliser, confronter, analyser et capitaliser leurs méthodes et outils de diagnostic à partir d'un cas concret afin de pouvoir émettre une série de recommandation méthodologique.

Sur le plan du contenu : amener les participants à combiner la diversité des regards pour produire un diagnostic préliminaire du quartier d'étude afin de fournir des éléments d'orientation aux acteurs de la ville de Ouagadougou.

Une attention particulière sera apportée par les participants sur la prise en compte de la dimension développement durable dans le diagnostic.

Démarche de l'atelier

La démarche choisie pour l'atelier est une démarche de co-construction entre les participants des principes d'un diagnostic de quartier. Il ne s'agit pas d'expliquer aux participants comment faire un diagnostic de quartier, mais de mobiliser les compétences et les expériences de chaque participant pour les appliquer sur un cas concret qui est celui du quartier de Polesgo.

La diversité des participants à l'atelier, sur le plan géographique (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Maghreb, Europe, Amérique...), sur le plan des statuts (techniciens municipaux, élus) et sur le plan des pratiques de diagnostic (techniciens spécialisés dans le champ du diagnostic urbain, techniciens généralistes...) est une ressource fondamentale qui sera largement valorisée durant le déroulement de l'atelier.

Cette diversité doit permettre de confronter et d'enrichir les pratiques de diagnostic entre les différents participants. Le quartier de Polesgo est alors à la fois l'objet et le moyen.

Organisation et déroulement de l'atelier

L'atelier est organisé sur une double alternance entre travaux de groupe et travaux en plénière ainsi qu'entre travaux de terrain et travaux d'analyse. Le déroulement se décompose en cinq phases :

1. Prise de connaissance avec le quartier d'étude

Le présent cahier du participant regroupe l'essentiel des informations disponibles à ce jour sur le quartier. A partir d'une visite préliminaire du quartier commentée par l'équipe de la DEP (Direction des Etudes et Programmes) de la ville de Ouagadougou, les participants se feront une première idée du quartier, des questions clés qui se posent et qu'il conviendra d'approfondir avec les citoyens, les techniciens et les décideurs politiques.

Cette phase de prise de connaissance du quartier permettra de définir les grandes lignes de la problématique du diagnostic du quartier.

2. Le diagnostic d'usage des habitants

Les participants rencontreront des représentants des habitants du quartier pour connaître le diagnostic que ceux-ci font de leur quartier et pour identifier sur quels outils, méthodes et informations ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic.

Ce deuxième temps de travail permettra de :

- Approfondir le diagnostic du quartier amorcé la veille par la visite de terrain ;
- Confronter, analyser et approfondir les démarches et outils des diagnostics d'usage à partir de l'expérience antérieure des participants et des échanges avec les habitants du quartier.

3. Le diagnostic technique des agents de la commune

Les participants rencontreront des agents de la municipalité de Ouagadougou et de la municipalité d'arrondissement de Nongr-Mâasom dont dépend le quartier de Polesgo pour connaître le diagnostic que ceux-ci font du quartier, et pour identifier sur quels méthodes, outils et données ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic technique.

Ce troisième temps de travail permettra de :

- Continuer à approfondir le diagnostic de quartier ;
- Confronter, analyser et approfondir les démarches, méthodes et outils des diagnostics techniques à partir tant de l'expérience des participants que des échanges avec les techniciens des services de Ouagadougou et de Nongr-Mâasom.

4. Le diagnostic politique des élus

Les participants rencontreront les élus de la commune d'arrondissement de Nongr-Mâasom pour connaître le diagnostic politique que ceux-ci font du quartier et pour identifier sur quels méthodes, outils et données ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic politique.

Ce quatrième temps de travail permettra de :

- Continuer à approfondir le diagnostic du quartier de Polesgo ;
- Confronter, analyser et approfondir les démarches, méthodes et outils des diagnostics politiques à partir de l'expérience des participants et des échanges avec les élus de la commune d'arrondissement.

5. Synthèse des participants

A partir de ces quatre temps de diagnostic, les participants élaboreront une synthèse sur trois plans :

- Sur le plan de la démarche, visant à capitaliser l'expérience de ces quatre jours et à émettre des recommandations pour améliorer les pratiques de diagnostic urbain ;
- Sur le plan du contenu, en faisant ressortir d'une part les premières conclusions du diagnostic du quartier, et d'autre part des hypothèses à approfondir ;
- Sur le plan de la dimension développement durable, en faisant ressortir les éléments à prendre en compte en matière de diagnostic.

Cette synthèse sera présentée en clôture de l'atelier.

Organisation

Les participants seront organisés en quatre groupes de travail, en cherchant à avoir un maximum de diversité au niveau de chaque groupe. Chaque groupe aura l'appui d'une personne externe (ville de Ouagadougou, ville de Lausanne, CIEDEL).

Chaque groupe s'organisera avec un modérateur et un rapporteur.

Chaque groupe aura la responsabilité de mener son propre travail. Des séances de mise en commun permettront de faire des synthèses tant sur le plan méthodologique que sur les contenus. Sur cette base une synthèse finale sera préparée et présentée à la fin de l'atelier.



Lausanne

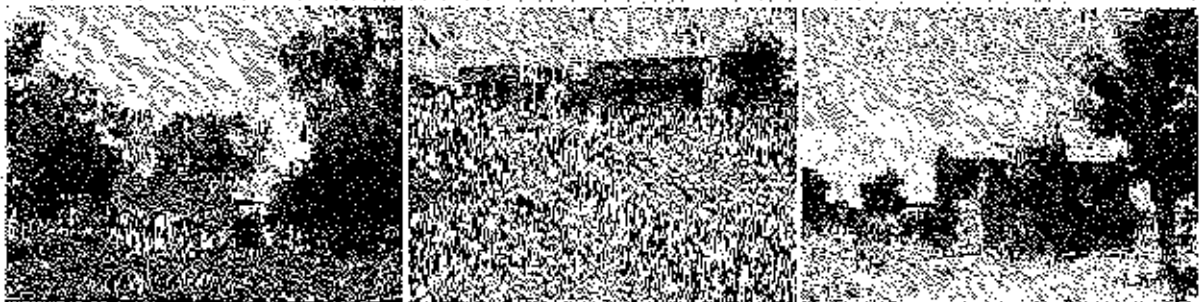


Atelier « Le diagnostic à l'échelle du quartier »
Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011

« Le diagnostic de quartier » Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011



Données



Données de terrain

Carte de situation

Dans le découpage actuel de la Commune de Ouagadougou, Polesgo est un village intégré au périmètre urbain et rattaché à l'Arrondissement de Nongr-Máason. Dans le nouveau découpage, qui n'est pas encore en vigueur, Polesgo fera partie du Secteur 20 de l'Arrondissement 4.

Figure 1 : Le découpage administratif actuel de Ouagadougou (en rouge).

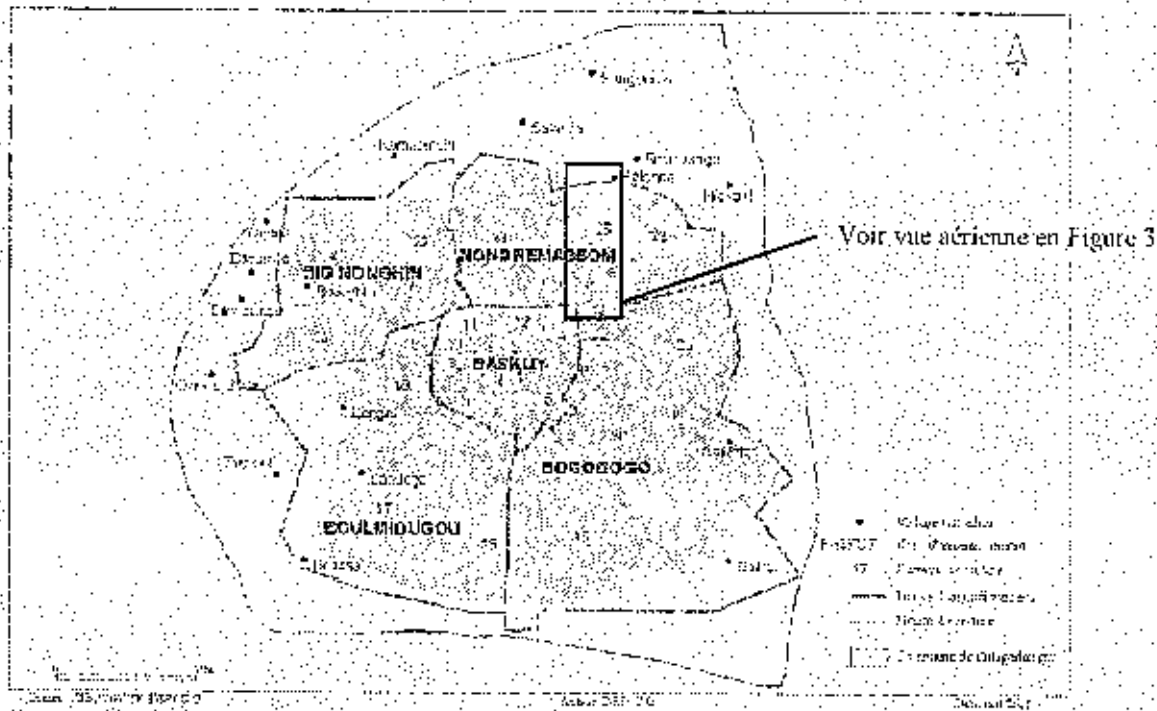


Figure 2 : Le futur découpage administratif intégrant le village de Polesgo.

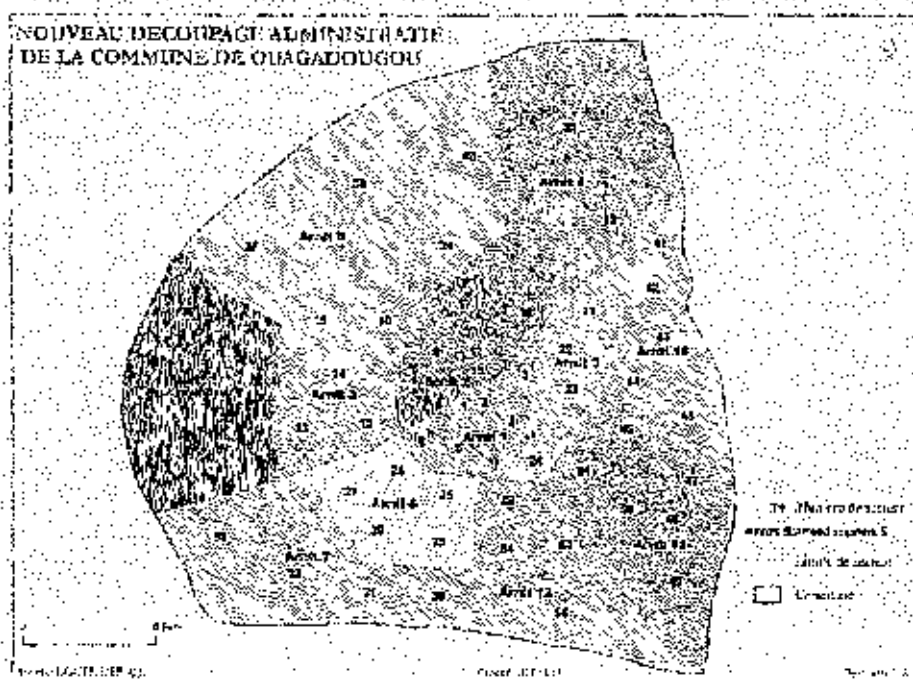
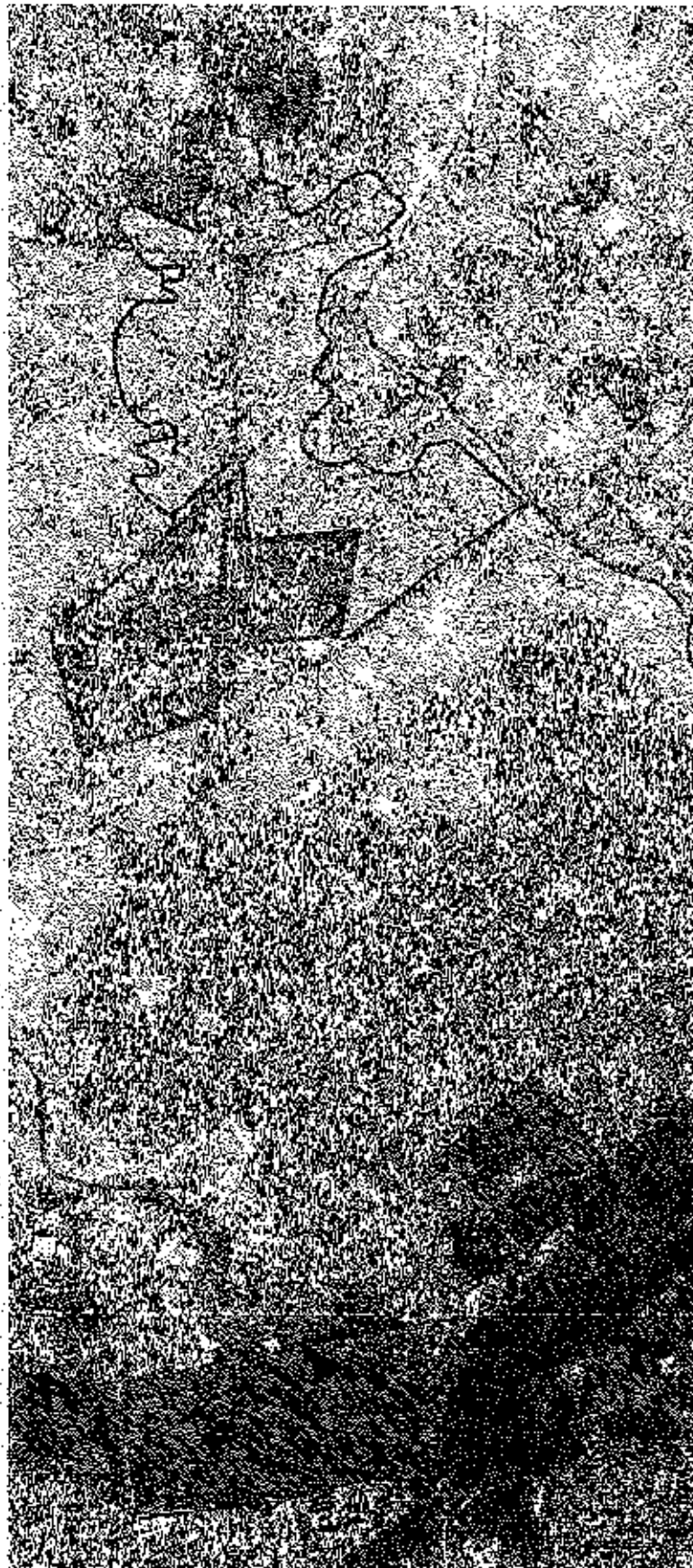

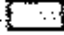
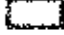
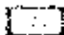
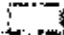

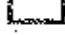






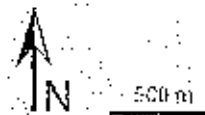
Figure 3 : Vue aérienne du village de Polesgo au nord de la ville de Ouagadougou, au-delà de la ceinture verte.



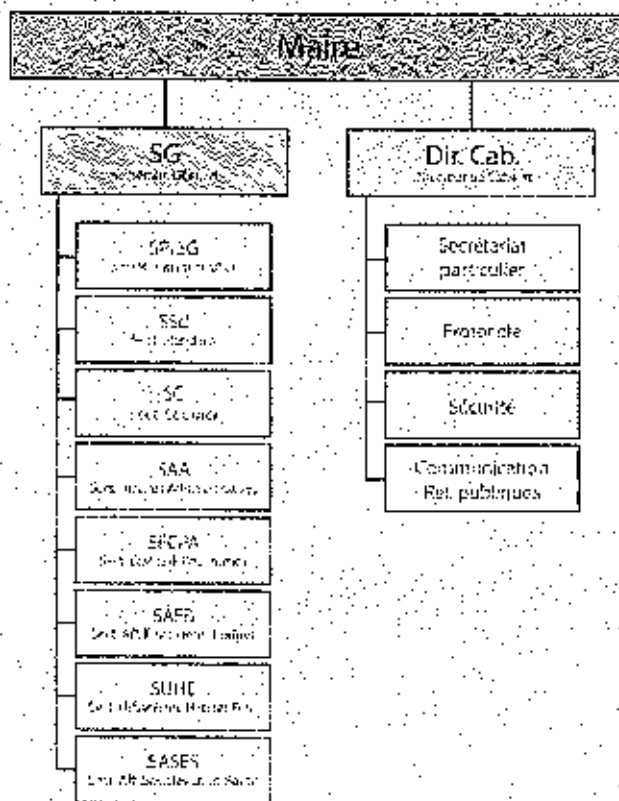
-  Village de Polesgo
-  Centre de traitement et de valorisation des déchets
-  Cimetière de Toudoubweogo
-  Zone Industrielle de Kossodo
-  Ceinture Verte
-  Barrages
-  Forêt de Bang Weogo

-  Axe principal en terre
-  Axe principal bitumé
-  Chemin de fer désaffecté
-  Marigot principal

Ouagadougou
 Quartier de Songhaie
 Arrondissement 4



Organigramme de la Mairie de Nongr-Mâasom



Polesgo

Le village est représenté par deux personnes au conseil municipal de la Commune de Nongr-Mâasom.

Polesgo a un comité villageois de développement (CVD) qui dépend du conseil municipal de la Commune. Il participe à :

- l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement
- la promotion du développement local
- l'animation de diverses commissions en lien avec le développement local
- à l'élaboration de divers programmes d'investissements pour approbation par le Conseil Municipal
- à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes
- la gestion du cadastre, des infrastructures et de l'environnement
- la représentation et la mobilisation de toutes les couches sociales du village

Le CVD est composé de :

- Président
- Vice-président
- Secrétaire et secrétaire adjoint
- Trésorier et trésorier adjoint
- Deux responsables chargés de la promotion féminine
- Deux responsables chargés de la promotion paysanne
- Deux responsables chargés de la promotion de la jeunesse

Le village dispose également d'un chef coutumier, en lien avec la chefferie Mossi.

Démographie

Tableau 1 : Population en 1985, 1996 et 2006 avec taux de croissance annuel moyen.
(Source : RGP 1985, RGP1 1996, RGP11 2006)

	Population 1985	Population 1996	Population 2006	Taux de croissance annuel moyen 85-96	Taux de croissance annuel moyen 96-06
Arr. Baskuy	193'048	172'223	195'793	-1%	1,3%
Arr. Bogodogo	94'262	200'922	426'185	7,1%	7,1%
Arr. Boulmiougou	71'165	170'242	449'519	8,3%	9,2%
Arr. Nongr-Masson	61'132	107'128	220'891	5,3%	6,8%
Village Polesgo	NA	1'981	3'681	NA	5,8%
Arr. Sie-Noghin	21'768	59'221	182'835	9,5%	10,8%
Ouagadougou (total)	441'365	709'736	1'475'223	4,4%	6,9%
Burkina Faso	7'964'705	10'312'609	14'017'262	2,4%	2,8%

Note : la population de Polesgo a été recensée à environ 7'700 personnes en 2010.

Figure 4 : Pyramide des âges de la population à Ouagadougou (les couleurs indiquent le lieu de naissance des résidents)

(Source : Rapport Ouaga 2009/IRD)

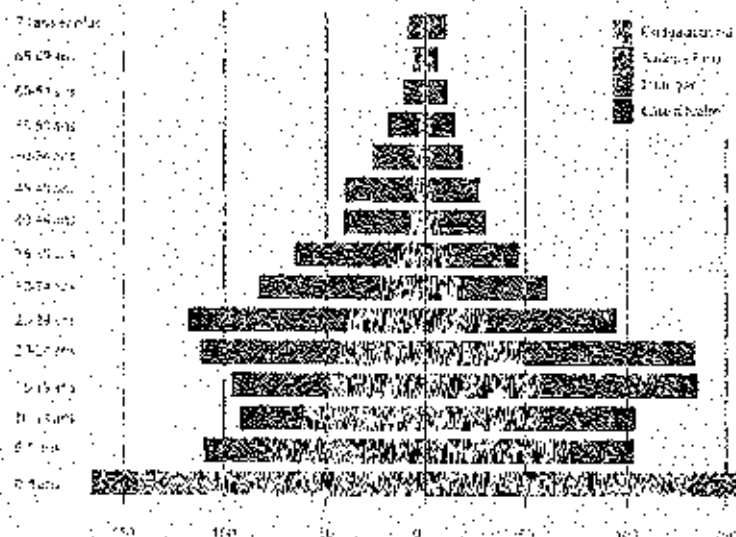


Figure 5 : Age moyen des résidents
(Source : Rapport Ouaga 2009 IIRD)

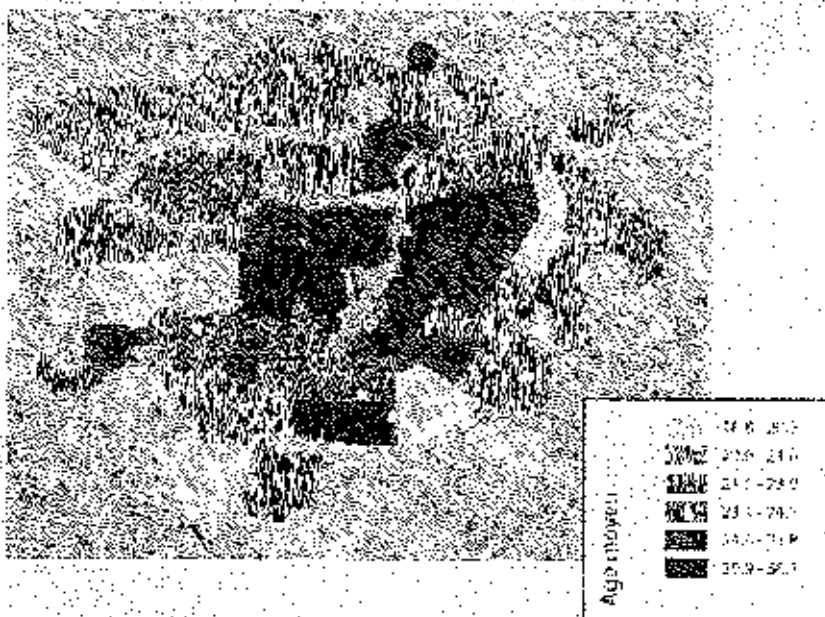


Figure 6 : Scénarios d'évolution de la population de Ouagadougou d'ici à 2050 en fonction d'une baisse plus ou moins rapide de la fécondité et de l'attractivité de Ouagadougou en tant que centre urbain du Burkina Faso.
(Source : Rapport Ouaga 2009 IIRD)

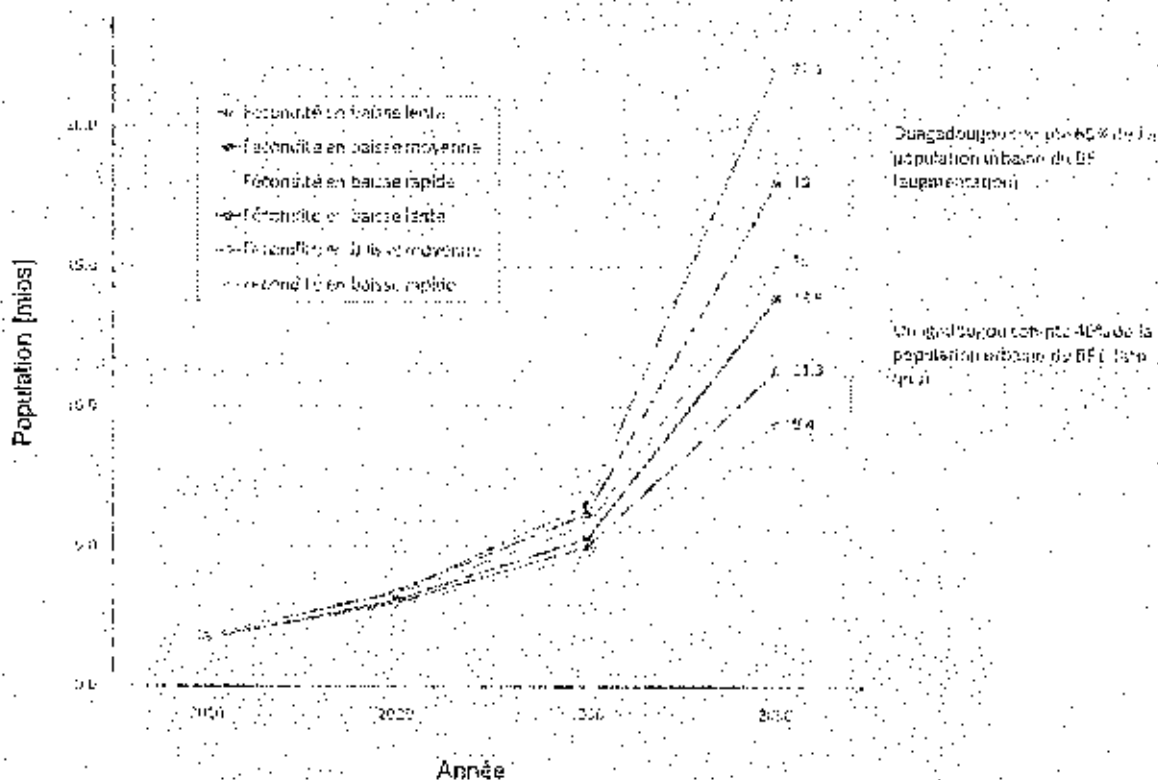


Figure 7 : Evolution de la superficie de Ouagadougou entre 1932 et 2006.

(Source : G2 conception, étude diagnostique de l'agglomération de Ouagadougou, 2007)

Note : le village de Polesgo a été intégré au nouveau périmètre urbain défini en décembre 2009.

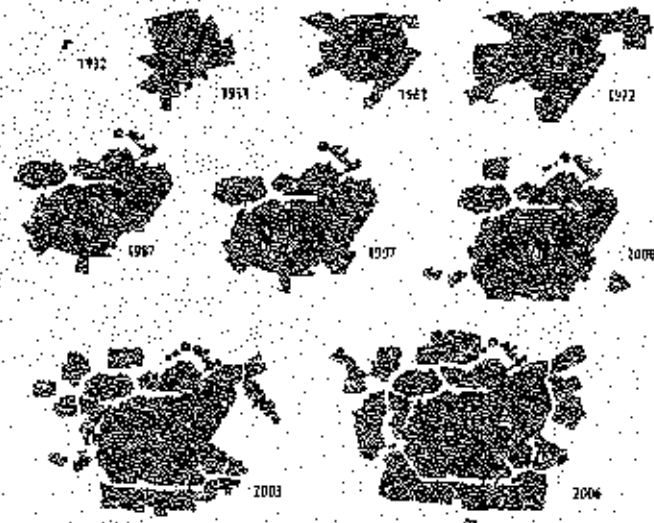


Tableau 2 : Evolution de l'occupation du sol à Ouagadougou de 1960 à 2005

(Source : Recensements, Has Koung, BRGM, SADC, Groupe Unit, 2007)

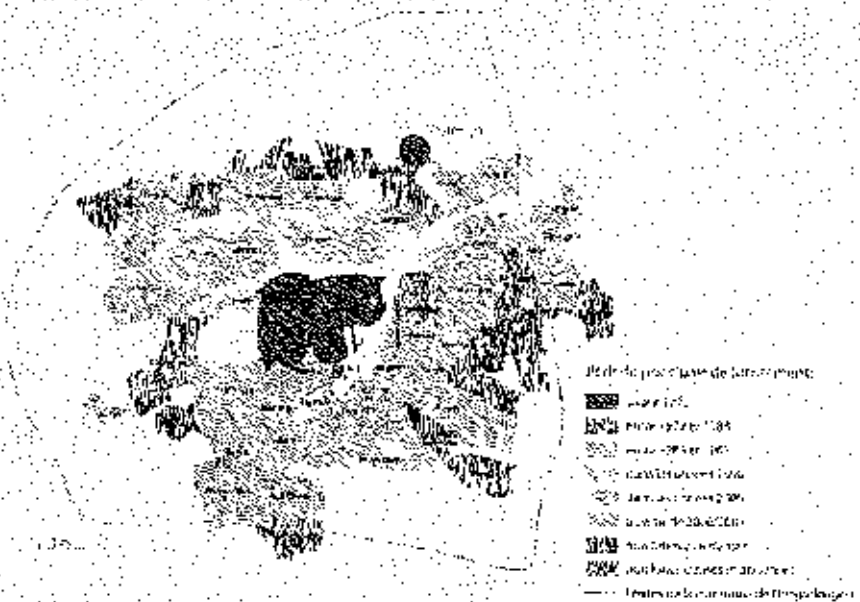
	1960	1980	1985	1993	2005
Zones loties [ha]	1'384	1'960	3'336	12'435	15'590
Zones non loties [ha]	0	4'900	1'927	4'628	5'915
Total	1'384	9'860	10'263	17'063	21'505
Ceinture verte	-	-	(2100)	(2100)	(2100)

Tableau 3 : Superficie et répartition des parcelles loties par arrondissement à Ouagadougou (période 1995-1999 et 2001-2005).

(Source : Commune de Ouagadougou, 2006 in G2 conception)

	Superficie [ha]	Population 2006	Parcelles loties 95-99 / 01-05
Arr. Baskuy	3'300	195'793	- / 0
Arr. Bogodogo	10'500	426'185	5'150 / 21'979
Arr. Boulmiougou	11'000	449'519	7'862 / 54'033
Arr. Namar Massoni	13'600	220'891	- / 24'212
Village de Polesgo	1'000	3'681	0
Arr. Sig-Noghin	13'400	182'835	- / 14'989
Total	51'800	1'475'223	non disponible
Burkina Faso	27'400'000	14'017'262	non disponible

**Figure 8 : Périodes de
Intissement à Ouagadougou**
(Source : Rapport Ouaga 2009/IRD)

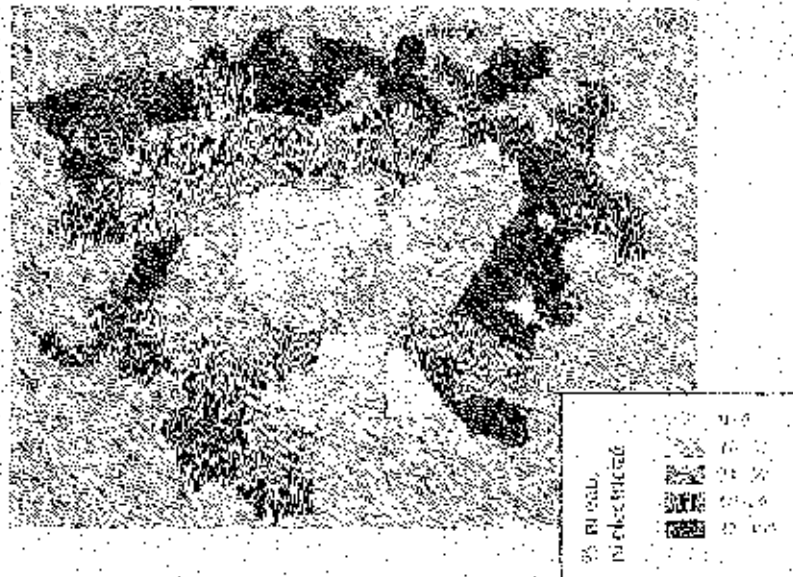


Note : en 2011, le Gouvernement burkinabé a décrété un moratoire sur le lotissement dans tout le pays. La mesure vise à prendre du recul et à faire le bilan sur les pratiques actuelles de gestion des parcelles que ce soit en matière d'accès à la propriété, de services communaux et d'aménagement du territoire.

Tableau 4 : Statut d'occupation des logements à Ouagadougou
(Source : Rapport Ouaga 2009/IRD)

Statut d'occupation	Zone lotie [%]	Zone non lotie [%]	Total [%]
En propriété	38,0	33,2	71,2
En copropriété	0,2	0,1	0,3
Location	8,6	2,5	11,1
Colocation	0,2	0,1	0,3
Prêté	8,8	7,7	16,5
Autre	0,5	0,1	0,6
Total	56,3	43,7	100

**Figure 9 : Logements sans eau ni
électricité à Ouagadougou**
(Source : Rapport Ouaga 2009/IRD)



Education

Figure 10 : Situation scolaire de la population résidente selon l'âge

(Source : Rapport Ouaga 2009-IRD)

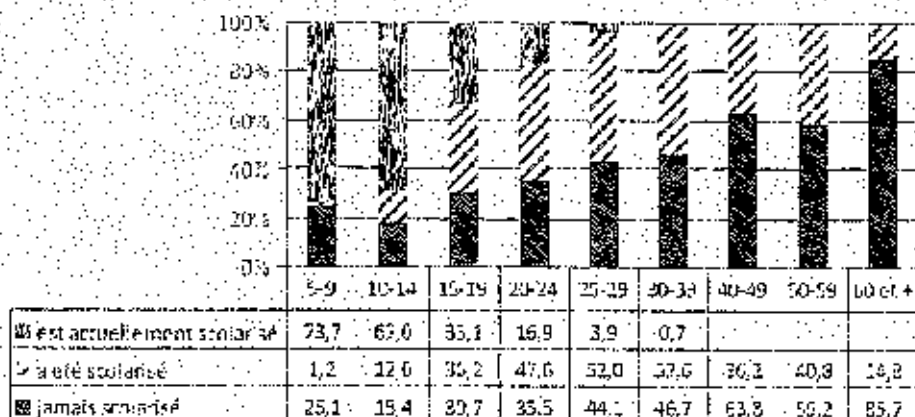


Figure 11 : Taux net de scolarisation (par niveau d'enseignement) selon le revenu

(Source : Rapport Ouaga 2009-IRD)

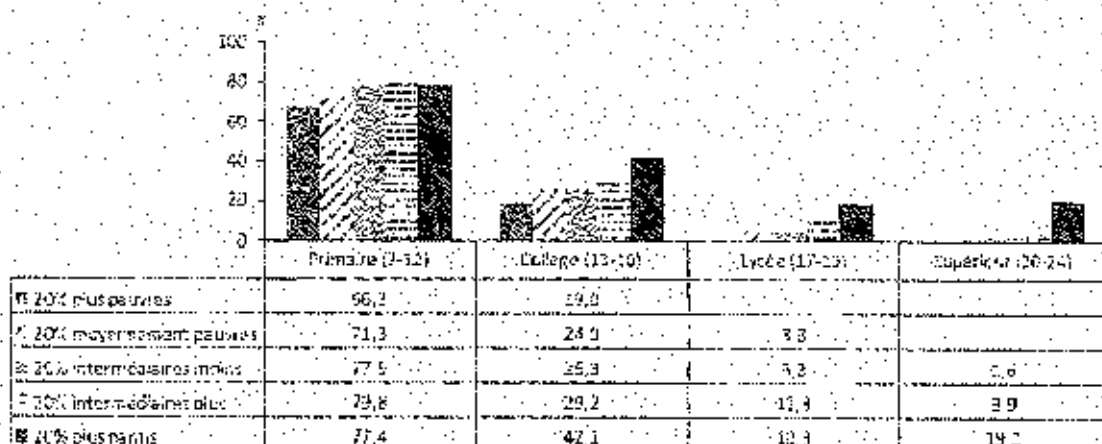


Figure 12 : Distribution des enfants de 5 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisés à Ouagadougou

(Source : Rapport Ouaga 2009-IRD)

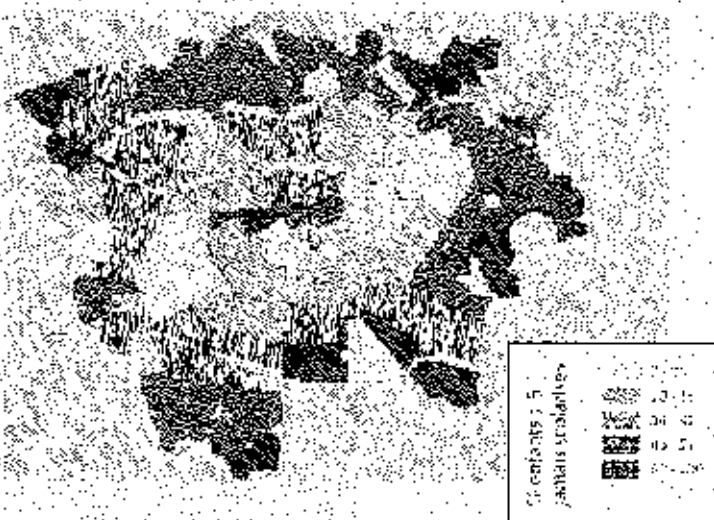


Tableau 5 : Distribution des écoles primaires et secondaires de la commune par arrondissement

(Source : INSD, enquête 2008 in Annuaire statistique 2010, Ville de Ouagadougou)

	Primaire Publique [nbr écoles]	Primaire Privé [nbr écoles]	Secondaire Général Pb/PrL/PrC/PrP/PrFA° [nbr écoles]					Secondaire Technique Pb/PrL/PrC/PrP/PrFA° [nbr écoles]				
			Pb	PrL	PrC	PrP	PrFA	Pb	PrL	PrC	PrP	PrFA
Arr. Baskuy	44(40*)	56	6	25	4	1	2	3	13	1	0	0
Arr. Bogodogo	55 (54*)	108	1	46	4	1	2	1	11	0	0	0
Arr. Boulmiougou	57 (55*)	97	2	34	3	6	2	1	6	0	2	0
Arr. Nongr Massom	30 (30*)	35	0	28	0	3	0	1	8	0	1	0
Village de Palésgo	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arr. Sig-Noghin	43 (43*)	53	2	20	2	2	0	0	7	0	0	0

* Ecoles rétrocédées par l'Etat à la commune en 2007, dans le cadre de transfert de compétences.

° Pb = Public, PrL = Privé laïc, PrC = Privé catholique, PrP = Privé protestant, PrFA = Privé Franco-Arabe

Socio-économique

Tableau 6 : Fréquence, taille moyenne du ménage et revenu moyen par secteur d'activité du chef de famille.

(Source : INSD, enquête 2008 in Annuaire statistique 2010, Ville de Ouagadougou)

Secteur	Fréquences [%]	Taille moyenne du ménage [nbr pers.]
Public	14.6	4.9
Privé formel	26.1	4.5
Privé informel	40.1	5.1
Chômeur	18.5	5.4

Tableau 7 : Ventilation du revenu mensuel selon la nature des dépenses d'un ménage à Ouagadougou

(Source : INSD, enquête 2008 in Annuaire statistique 2010, Ville de Ouagadougou)

Poste	Proportion du revenu [%]
Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	36.3
Transports	13.8
Logement, eau et énergie (gaz, électricité, ...)	10
Restaurants et hôtels	9.6
Communication	7.5
Habillement, chaussures	5.6
Biens et services divers	4
Mobilier, articles de ménage et d'entretien	3.7
Enseignement	3
Santé	2.8
Loisirs et culture	2.1
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	1.7

Tableau 8 : Revenu mensuel moyen de l'emploi principal en fonction du secteur d'activité à Ouagadougou
(Source : INSD, enquête 2008)

Secteur	Revenu moyen [F CFA]
Public	97'600
Privé formel	71'200
Privé informel	41'400
Salaires mensuel moyen à Ouaga	
Agriculture/Elevage (primaire)	63'600
Industrie (secondaire)	57'300
Commerces (tertiaire)	29'900
Services (tertiaire)	68'000

Tableau 9 : Taux de chômage pour diverses catégories (genre, âge, éducation) à Ouagadougou
(Source : INSD, enquête 2008)

Catégorie	Taux de chômage [%]
Taux global	13,4
Femmes	16,6
Hommes	11,1
15-29 ans	20,4
30-49 ans	8,7
à partir de 50 ans	4,4
Non scolarisé	12,4
Primaire	13,9
Secondaire	14,9
Supérieur	11,0

Mobilité

Figure 13 : Proportion des déplacements hebdomadaires réalisés à vélo
(Source : Rapport Ouaga 2009 (RID))

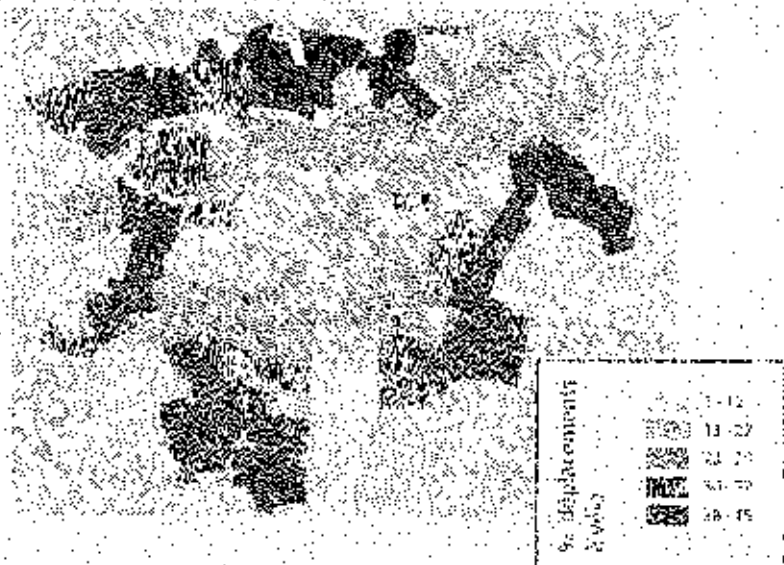


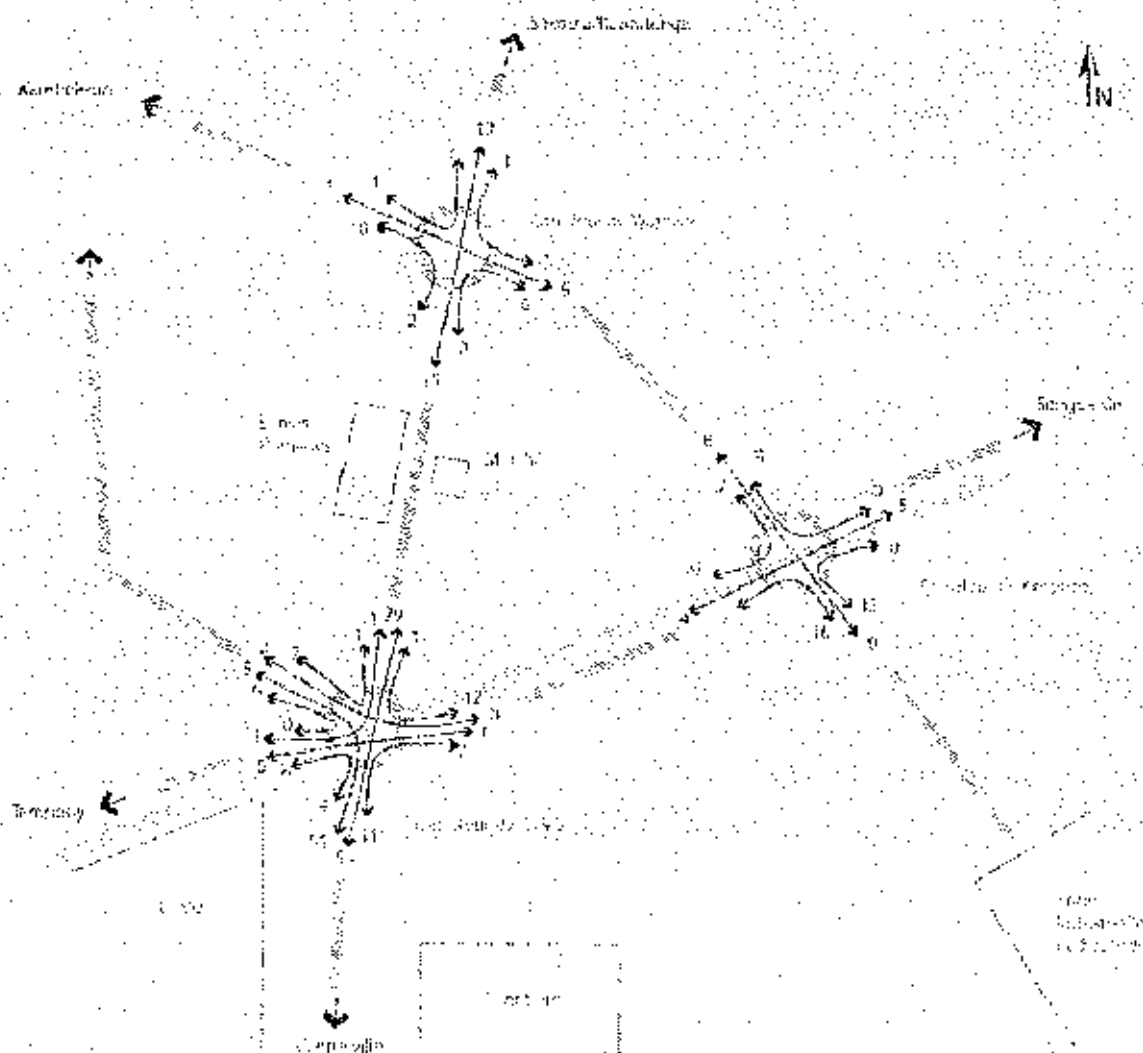
Tableau 10 : Proportion d'individu (plus de 12 ans) qui utilisent un véhicule au moins une fois par semaine pour leurs déplacements urbains.

(Source : Enquête Ouaga 2009, CEMR 2011, IRD in Rapport Ouaga 2009:BD)

Mode	Hommes		Femmes	
	[%]		[%]	
En tant que propriétaire				
Bicyclette	43,4		31,6	
Moto	25,1		11,0	
Voiture	2,7		1,0	
En tant que non propriétaire				
Bicyclette	12,5		18,5	
Moto conducteur	12,3		11,9	
Moto passager	0,8		1,1	
Voiture conducteur	1,1		0,3	
Voiture passager	0,9		0,8	
Bus	2,9		3,0	
Taxi	4,4		6,3	
Total individuel	27,6		32,6	
Total collectif	7,3		9,3	

Figure 14 : Comptages matinaux (6h30-7h) aux principaux carrefours de Polesgo (somme vélos, motos, voitures, camions et charrettes ; l'essentiel des comptages impliquent des vélos et des motos)

(Source : Comptages DFP 2011, Commune de Ouagalougou)



Environnement

Tableau 11 : Source d'approvisionnement en eau par arrondissement
(Source : ONFA/DRD 2009 ; DEPA/CO 2008)

	Bornes fontaines [nbr]	Habitants par borne [nbr]	Canalisations (eau potable) [nbr mètres linéaires]	Forages fonctionnels [nbr]
Arr. Baskuy	117	1673	635'000	14
Arr. Bogodogo	287	1204	1'857'000	115
Arr. Boulmiougou	290	1550	1'699'000	124
Arr. Nongr-Masson	168	1315	963'800	115
Village de Polesso	-	-	-	12 (*)
Arr. Sig-Noghin	157	1164	1'051'200	74

* Non fonctionnels

Tableau 12 : Réseau d'assainissement à Ouagadougou.
(Source : DGSTM 2004 ; Etude Groupe Hum 2009 ; DGSTM/CO 2011)

	Caniveaux béton/terre/collecteurs [nbr mètres linéaires]			Egouts [nbr mètres linéaires]	Centres de collecte d'ordures ménagères [nbr]
Arr. Baskuy	124'286	4'307	5'514	20'300	4
Arr. Bogodogo	44'405	603	4'923	-	9
Arr. Boulmiougou	29'477	72'673	-	-	8
Arr. Nongr-Masson	39'217	900	-	-	9
Village de Polesso	-	-	-	-	-
Arr. Sig-Noghin	218	135	-	-	5

Santé

Tableau 13 : Equipements de santé à Ouagadougou.
(Source : Ordre des Pharmaciens 2009 ; CO/SG/DFP 2009...)

	Dispensaires [nbr]	CSPS* [nbr]	Pharmacies [nbr]	Gestion Pb/Pr/Conf/Assoc./Comm.* [nbr]				
Arr. Baskuy	2	6	46	13	40	2	6	2
Arr. Bogodogo	6	12	26	16	50	6	5	-
Arr. Boulmiougou	4	12	15	10	34	5	6	1
Arr. Nongr-Masson	4	8	8	8	20	5	5	-
Village de Polesso	-	1	3	1	-	-	-	-
Arr. Sig-Noghin	-	11	7	7	13	4	4	-

* CSPS = Centre de Soins et de Promotion Sociale ; le CSPS est composé d'un dispensaire, d'une maternité et d'un dépôt de médicaments essentiels génériques ; le CSPS est un établissement public.

* Pb=public/Pr=privé/Conf=confessionnel/Assoc.=associations & ONG/Comm.=communautaire



L a u s a n n e



Atelier « Le diagnostic à l'échelle du quartier »
Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011

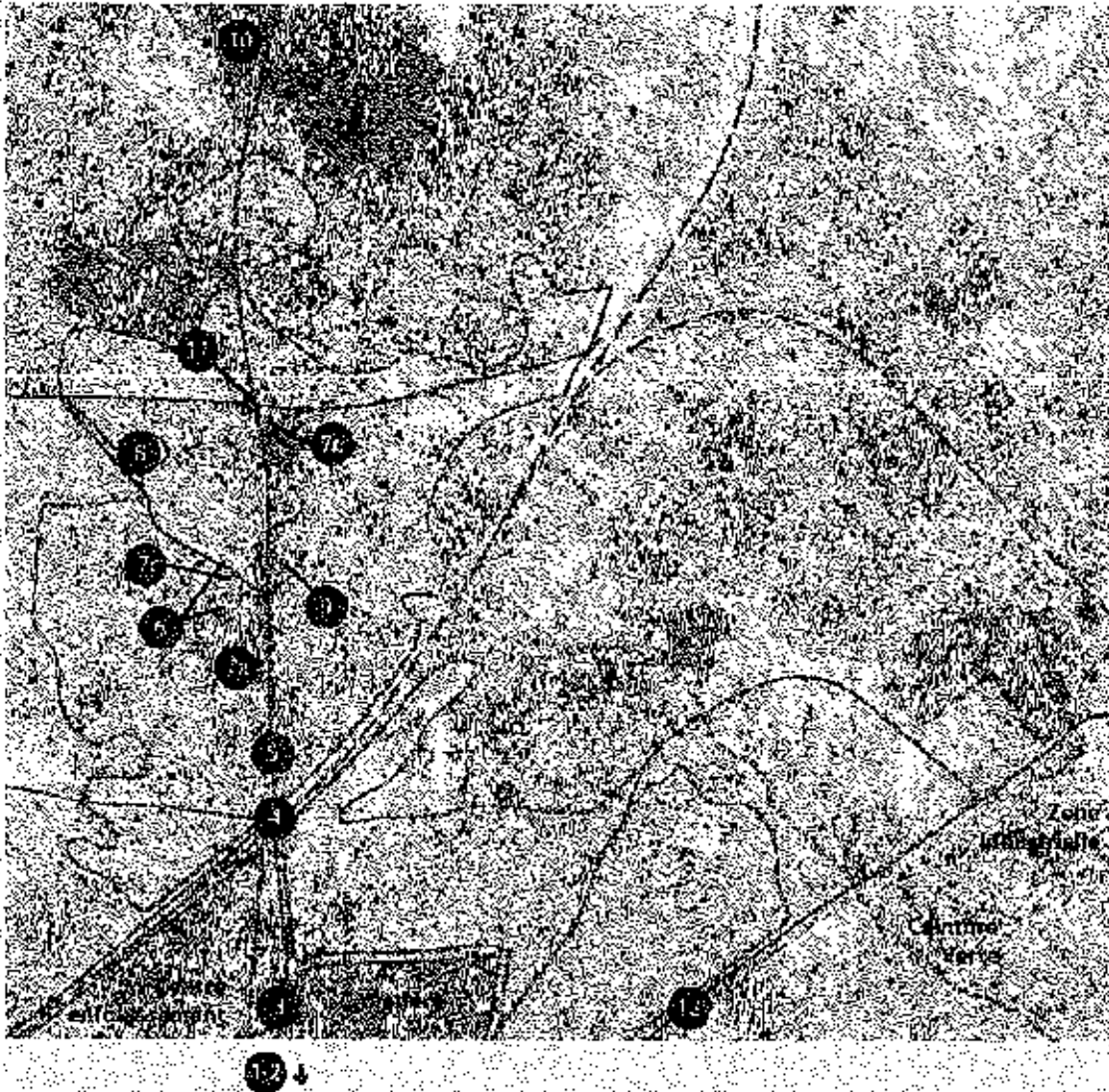
« Le diagnostic de quartier »
Ouagadougou, 28 novembre au 2 décembre 2011



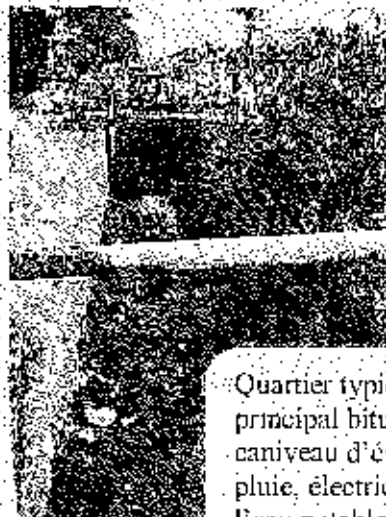
Photographies



Localisation des prises de vue dans Polesgo :



1- Sortie de Ouagadougou (quartier de Somgandé)



Quartier typique loti : avec axe principal bitumé, éclairage public, caniveau d'évacuation des eaux de pluie, électricité et raccordement à l'eau potable.

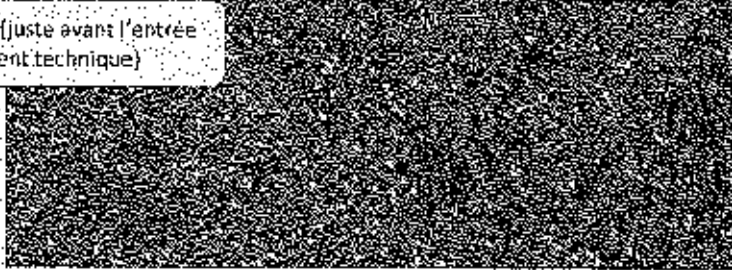
2- Entre Ouagadougou et Polesgo

Camion amenant les déchets au CTVD

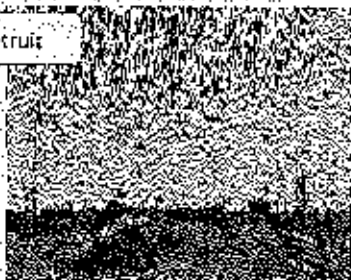


Les lignes électriques desservent des zones en périphérie du village mais pas celui-ci.

Fin de la route bitumée (juste avant l'entrée du centre d'enfouissement technique)



Eclairage public détruit



Ceinture verte résiduelle (quelques arbres et cultures)

3- Premières maisons de Polesgo, en marge du Centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) et du Cimetière de Toudoubwengo.

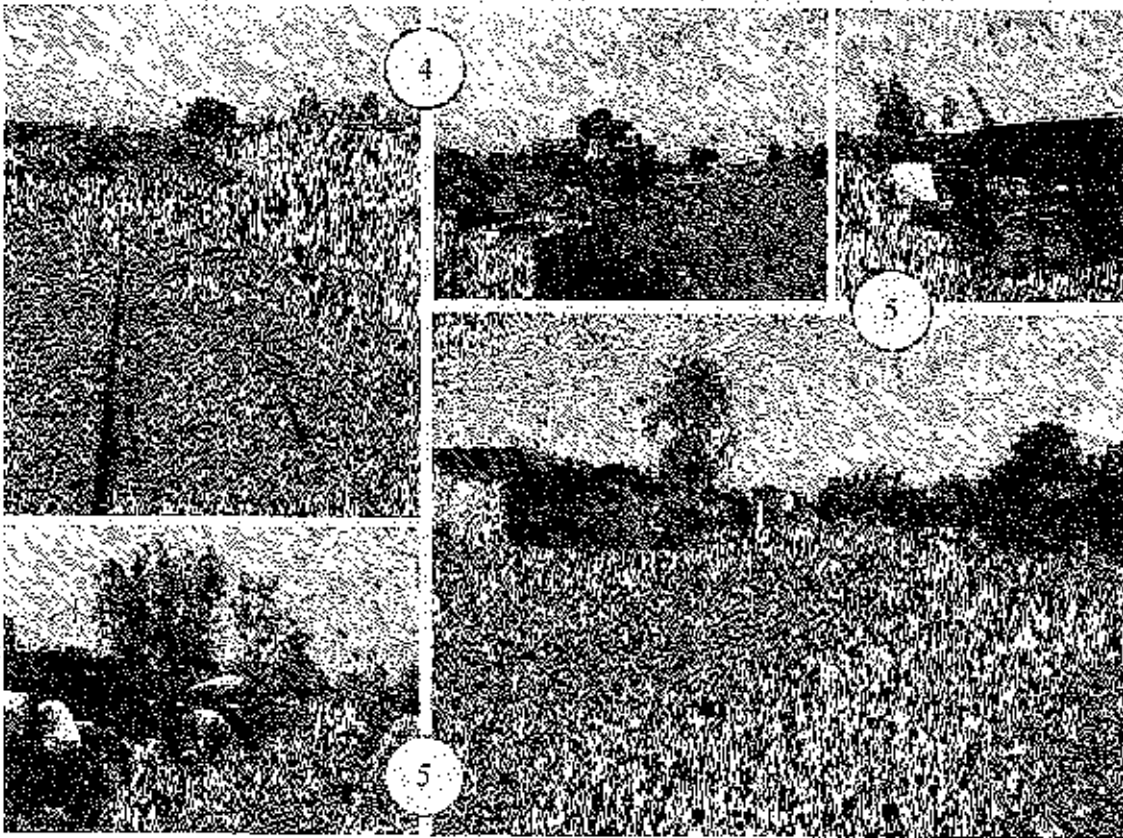
CTVD

Polesgo

Cimetière



4-5- le passage de la voie ferrée désaffectée et l'entrée dans le centre du village



6- La place centrale et les écoles publiques



7- Les forages (quelques exemples)

a



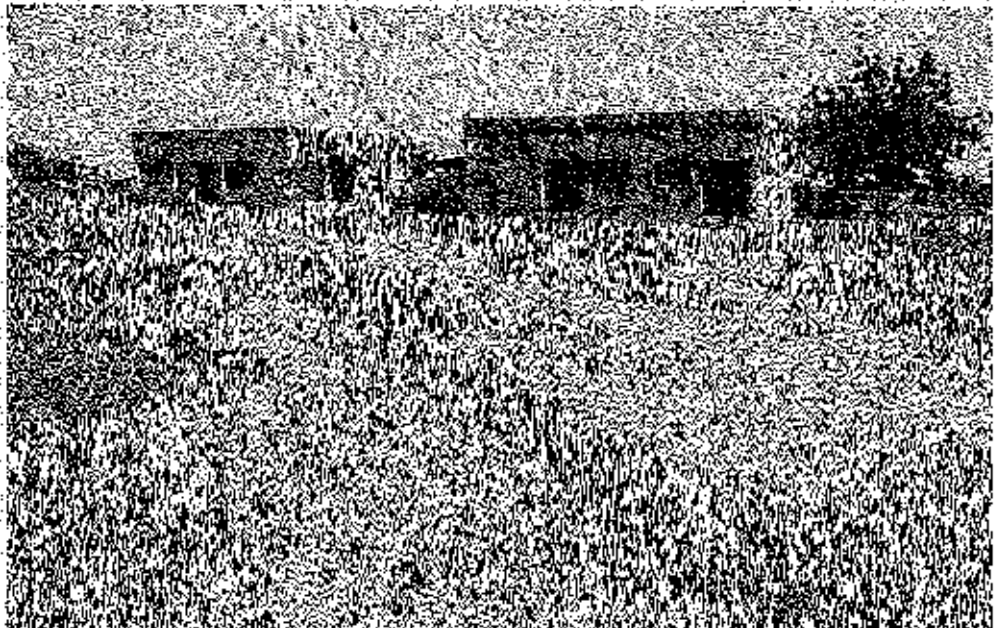
b



c



8- Le dispensaire et la maternité



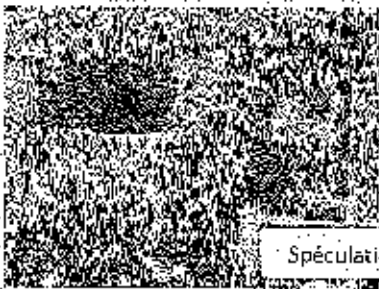
9- Le marché



Habitat (quelques exemples)

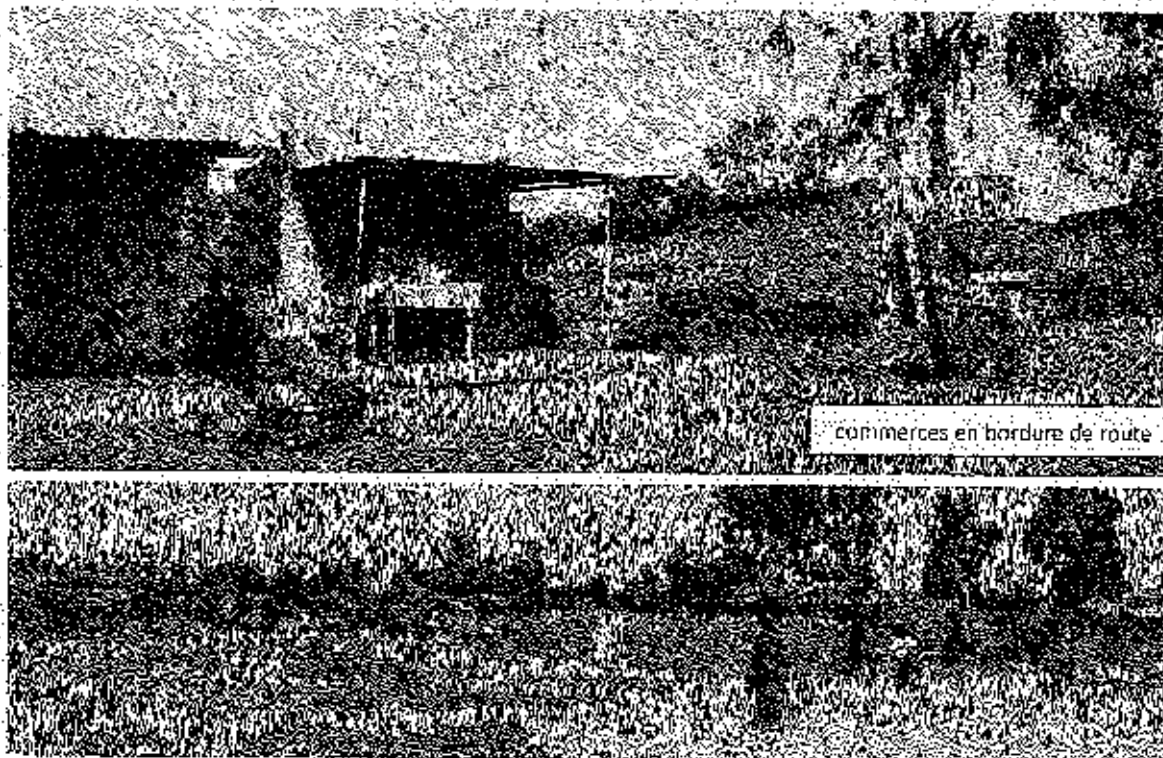


Parfois un peu de culture



Spéculation foncière

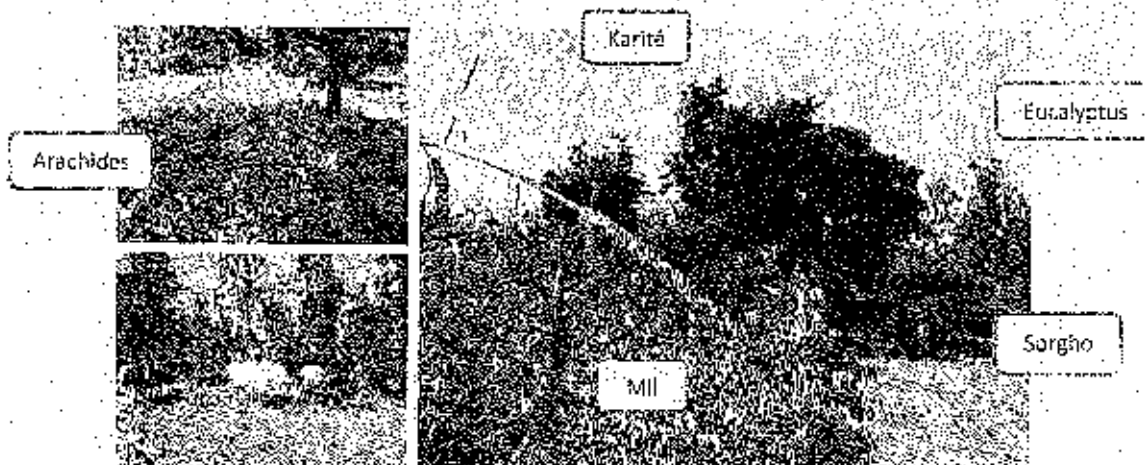
Habitat (suite)



Lieux de culte – mosquées et églises (quelques exemples)



10- Un peu d'agriculture et d'élevage



11- Le croisement entre l'axe nord/sud et l'axe est/ouest (au nord du village)



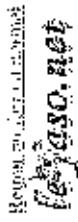
12- La limite sud/est du village (avec une zone d'extraction de terre de construction, la zone industrielle et un bout de la ceinture verte à l'horizon)

Zone industrielle



Ceinture verte

Zone d'extraction de terre de construction



RICHIE : Une caravane pour s'enquérir des réalisations en matière d'accès à l'eau et l'assainissement à Ouagadougou

mardi 10 mai 2011.



Des ouvrages d'eau potable et d'assainissement dans les 5 arrondissements de Ouagadougou qui sont Bogodogo, Moug-Basson, Sig-Monghin, Pô-Djoulougou et Bakozi ont été visités ce 9 mai dernier dans le cadre d'une caravane de presse organisée par le Réseau d'information et de communication pour l'hygiène, l'eau

potable et l'assainissement (RICHIE).

Initiée à 24 heures chrono au cœur de la descente en eau potable et d'assainissement de la ville de Ouagadougou, l'activité s'inscrit dans le cadre de la prise en œuvre du programme "Régularité des équipements".

Le maire Simon Compaoré, qui a participé de bas en haut à la caravane, s'en est félicité : "J'éprouve une satisfaction totale après cette caravane. Ça a été une occasion avec plus d'une vingtaine de journalistes de divers médias de toucher du doigt ce que nous avons pu faire depuis les inondations, fin septembre 2009 en matière d'eau, d'assainissement, et de voir...

selon le bourgmestre, depuis le début de l'année 5 milliards de francs ont été investis par la municipalité pour l'accès des Ouagalais à un meilleur cadre de vie et de mobilité : une dizaine de points, des routes bitumées ; 60 km de canalisation pour permettre à 200 citoyens de zones non isolées d'accéder aux services de l'ONEA ; des actions dans le domaine de la gestion des ordures ménagères avec notamment la mise en place d'un schéma directeur de gestion des déchets ; plus d'une centaine de bornes fontaines, etc.

Du côté de l'Agence française de développement (AFD), l'un des principaux bailleurs de la commune, l'on se félicite également de ce qui a été réalisé. A en croire le directeur national de l'Institution, Patrice Traoré, c'est une dizaine de milliards qui ont été débouqués par l'AFD durant les 5 derniers années pour accompagner Ouagadougou dans ses efforts pour l'accès des habitants à l'eau potable et à l'assainissement.



Pour l'entretien et la conservation des acquits, Simon Compaoré invite les bénéficiaires à veiller minutieusement à leur partition. « Rien ne sert de construire des infrastructures k cobles de millions, de milliards, si tout ça ne sert à rien en l'absence de quelques années après », a-t-il indiqué.

On l'a vu, des efforts notables ont été consentis par les autorités, municipales et nationales dont l'Etat, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Ouagalais de la capitale. Mais, force est de constater que beaucoup resta à faire. A Toul-Wogogo dans l'arrondissement de Moug-Basson et Bisalga dans l'arrondissement de Sig-Monghin, c'est encore la crèche et la fontaine qui de se trouver n'ont l'eau potable. A Toul-Wogogo les puits d'eau sont insuffisants par rapport à l'importance de la population

Des quelques bornes fontaines existantes le liquide précieux coule difficilement par ces temps qui courent. Et vu le état des bornes, beaucoup se mettraient à la recherche de l'eau dans les 2-3 m de diamètre, tellement est rare dans la zone. La situation est similaire à Bisalga où il est souvent préconisé d'aller commander l'eau dans d'autres quartiers. « Pour une borne d'eau, il nous faut déboursé jusqu'à 500 F. C'est vraiment difficile. Si les prix pouvaient baisser ce serait-ce qu'à 200 F, ça nous soulagerait beaucoup », témoigne Mariam Bekoungou, une habitante du quartier.

Grégoire B. BAZIE

lefaso.net



Lausanne



La Commission AIMF « Villes et développement durable »,
La Ville de Ouagadougou,
La Ville de Lausanne,
Les participants à l'atelier « diagnostic urbain » présentent leur :

DIAGNOSTIC DE POLESGO

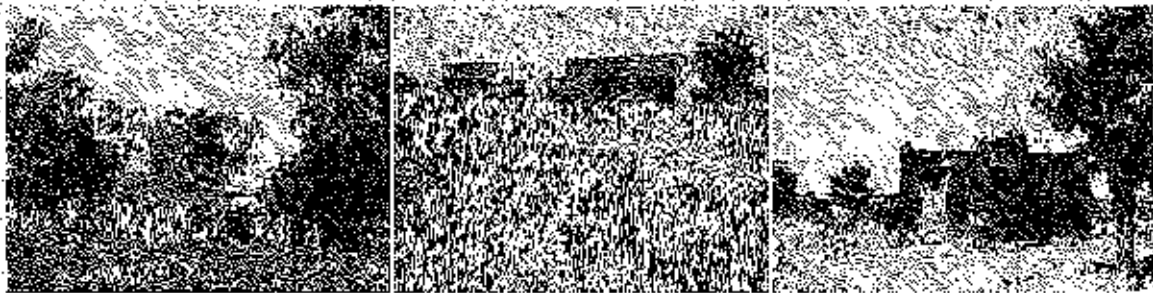
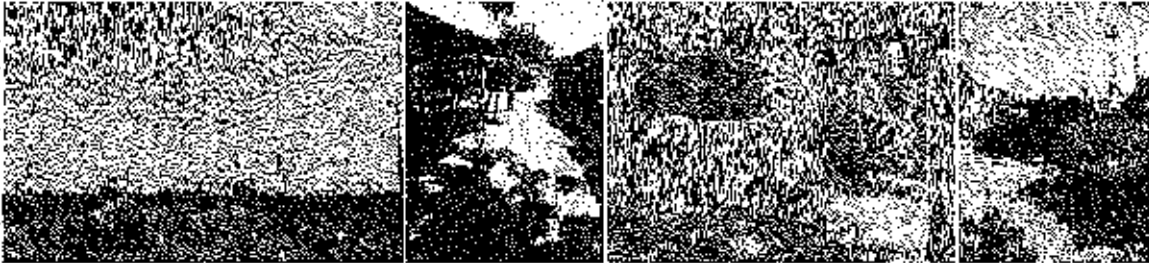


Photo: Ville de Lausanne

Document élaboré par les participants de l'atelier et méthodologie de diagnostic.

Table des matières

A. Préambule	page 3
B. Etat des Lieux	page 4
1. Localisation et historique	page 4
• Fondation	
• Intégration au périmètre urbain	
2. Population	page 7
• Démographie	
• Profil des résidents	
3. Gouvernance	page 9
4. Aménagement du territoire	page 9
• Foncier	
• Planification à 20 ans	
• Environnement	
5. Accès aux services	page 11
• Education	
• Santé	
• Eau	
• Assainissement	
6. Activités	page 13
• Agriculture et élevage	
• Marché et commerce informel	
• Emploi et chômage	
7. Mobilité	page 15
8. Sécurité	page 16
• Agressions	
• Accidents	
C. Enjeux	page 18
D. Développement durable	page 23
E. Conclusion	page 25

A. Préambule

Ce diagnostic du village de Polesgo à Ouagadougou est le résultat d'un atelier de travail organisé par la Commission « Villes et développement durable » de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Cet atelier portant sur le diagnostic de quartier s'est déroulé du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Ouagadougou. Il a réuni des participants aux profils très divers en termes d'origine (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Maghreb, Europe, Amérique...), de statut (techniciens municipaux, élus) ou d'expérience (techniciens spécialisés, techniciens généralistes...). Cette diversité a permis de confronter et d'enrichir les pratiques de diagnostic entre les différents participants. Le quartier de Polesgo était alors à la fois un moyen pédagogique de travail entre les participants et l'objet d'un diagnostic mise en œuvre par une équipe pluridisciplinaire et internationale.

Sur le plan méthodologique : il s'agissait de permettre aux participants de mobiliser, confronter, analyser et capitaliser leurs méthodes et outils de diagnostic à partir d'un cas concret afin de pouvoir émettre une série de recommandations méthodologiques.

Sur le plan du contenu : il s'agissait d'amener les participants à combiner la diversité des regards pour produire un diagnostic préliminaire du quartier d'étude afin de fournir des éléments d'orientation aux acteurs de la ville de Ouagadougou.

Le présent diagnostic a donc bénéficié de la diversité des regards et des expériences des participants. Cependant, il n'a pas la prétention d'être exhaustif ou définitif au regard du temps limité qui lui a été consacré (4 jours) et de son statut d'objet d'étude à visée pédagogique.

Ce diagnostic tient en deux parties :

- Un état des lieux de Polesgo réalisé à partir d'une étude documentaire et des entretiens avec les habitants, les techniciens et les politiques.
- Une description des enjeux principaux de Polesgo qu'il est possible d'esquisser sur la base de l'état des lieux.

Ce diagnostic n'aurait été possible sans la participation de nombreux acteurs locaux. Que soient ici remerciés les habitants de Polesgo ainsi que leurs autorités, la mairie d'arrondissement ainsi que la mairie centrale de Ouagadougou : par leur disponibilité, leur implication et leur ouverture, ils ont grandement contribué à la qualité des travaux de l'atelier.



B. Etat des lieux

La ville de Ouagadougou est une ville en expansion permanente, tant par l'augmentation annuelle de sa population, de 100 à 150'000 nouveaux habitants chaque année que par l'extension de son aire géographique, la ville continuant de se développer par cercles concentriques.

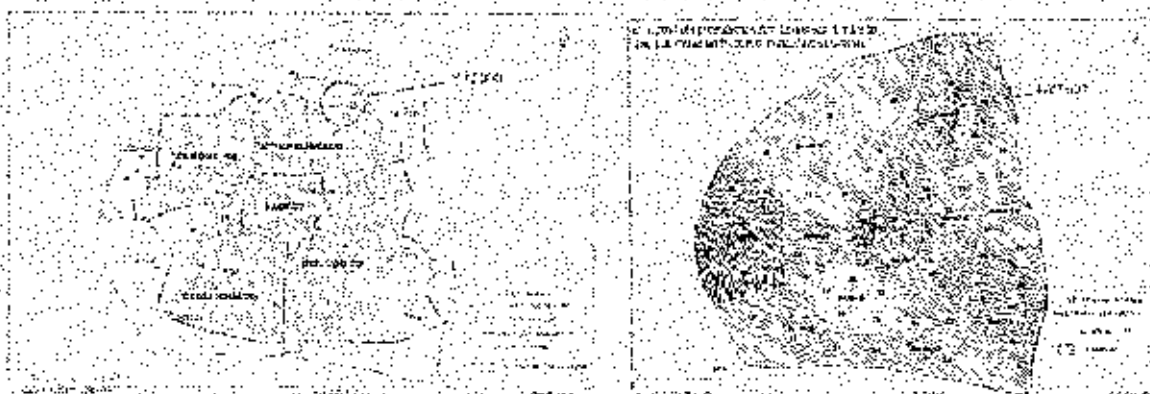
Le village de Polesgo est concerné par cette double dynamique de la ville de Ouagadougou. Situé à une dizaine de kilomètres du centre ville, ce village qui était encore il y a quelques années un village agricole, subit depuis plusieurs années l'attraction de la ville et vient d'être intégré dans le périmètre urbain de la ville de Ouagadougou qui a été redéfini en 2009.

Le présent diagnostic se situe donc au cœur de la problématique d'une part de l'articulation ville-campagne et d'autre part de l'extension urbaine.

1. Localisation et historique

Le village de Polesgo se trouve à la périphérie nord de la ville de Ouagadougou, à une dizaine de kilomètres du centre, au-delà de la ceinture verte qui cernent l'agglomération urbaine. Dans le découpage actuel de la Commune de Ouagadougou, Polesgo est rattaché à l'Arrondissement de Nongr-Mâsom. Dans le nouveau découpage, qui n'est pas encore entré en vigueur, Polesgo fera partie du Secteur 20 de l'Arrondissement 4.

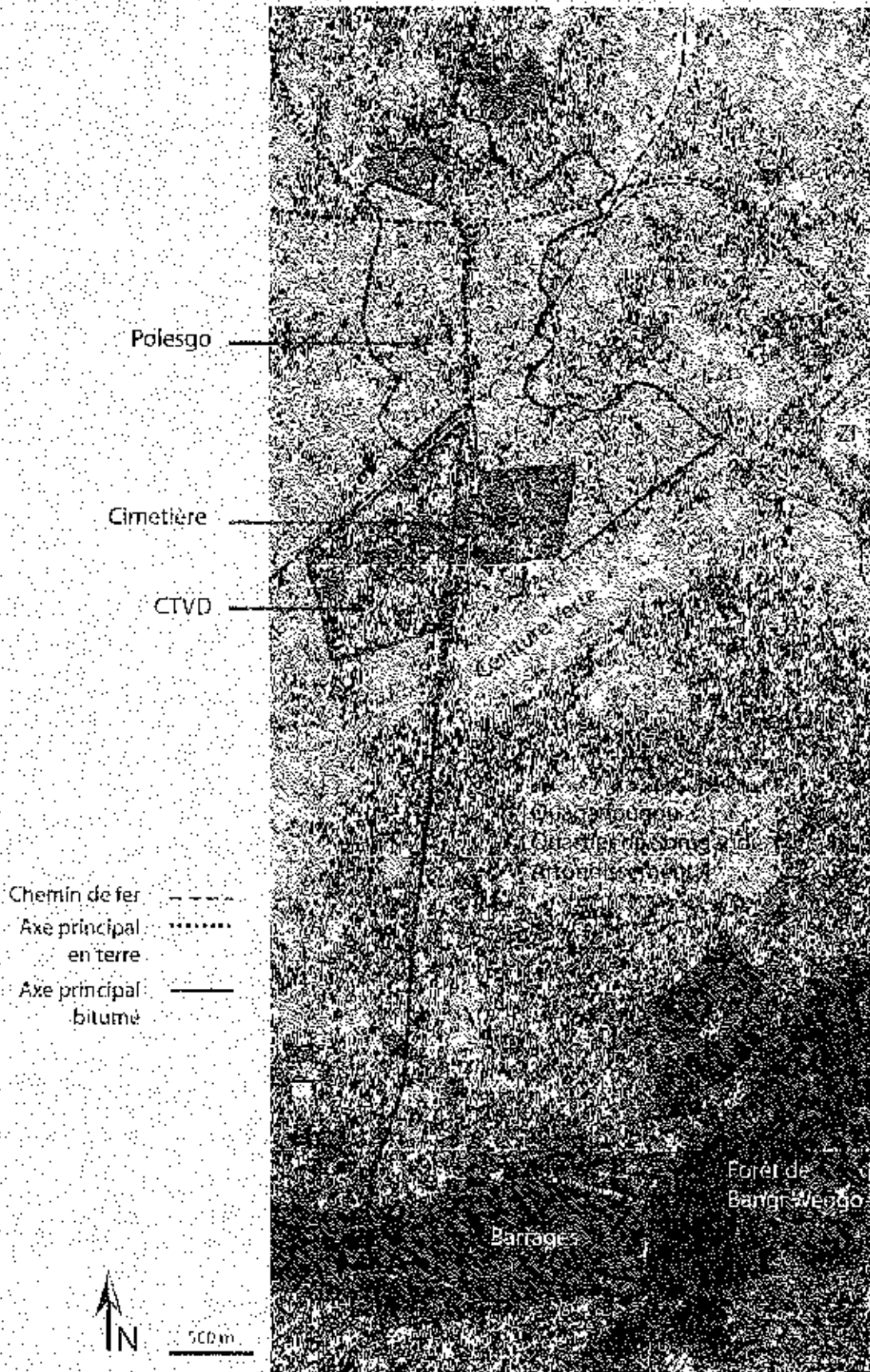
Figure 1 : Découpage administratif de Ouagadougou : à gauche, l'actuel (en rouge) et, à droite, le nouveau avec les 12 arrondissements (Source : DDP Ouagadougou)



Le village de Polesgo est bordé au sud-ouest, par le centre de traitement et de valorisation des déchets (CFVD) de la ville de Ouagadougou et par le cimetière de Toudoubweogo, situés de part et d'autre de la route d'accès depuis le centre, au sud-est par la ceinture verte et la zone industrielle de Kossodo (ZI) et au nord et à l'ouest essentiellement par des terres agricoles.

Le village est traversé par deux axes principaux : l'axe sud-nord, du centre de Ouagadougou vers le village de Sakoufa, et l'axe est-ouest, de la zone industrielle à Kamboinsin.

Figure 2 : Vue aérienne de Polesgo et principaux éléments structurants du village et de sa région. (Source : Google Maps)



Fondation

Polesgo est un village dont l'occupation séculaire est historiquement rattachée au royaume Mossi de Ouagadougou. Selon les chefs coutumiers locaux, Polesgo regroupe trois villages qui ont chacun leur histoire propre :

Toudougwéngo. Son fondateur, Naaba Toudouga, est un forgeron venu de Bougré (Zorgho) qui fut un fidèle serviteur du Mogho-Naaba Roulogou (1783-1802). Il l'accompagnait dans tous ses voyages et ferrait les chevaux du palais royal. Un jour, il demanda au roi la permission d'aller rester dans son champ : ce que le Mogho-Naaba Roulogou lui accorda après un long refus. D'où le nom de Toudougwéngo qui signifie le champ de Toudouga.

Wapassi. Il fut fondé par le Toons-Naaba Yaoba, chasseur originaire de Damskieta (Saponé) et venu de Ouidin en passant par Kossoghin. Après une dispute pour le trône à Ouidin, il vint s'installer à Tonsgo. Le Mogho-Naaba d'alors demanda à la population d'un village voisin de venir s'ajouter aux gens de Tonsgo. D'où le nom Wapassi qui signifie « venez vous ajouter ».

Polesgo fut fondé par le Naaba Suam-Panga originaire de Sourgou (Ouhritenga) qui avait fui à cause d'une dispute pour le trône et vint s'installer à Lomsogo (le nom d'origine Lomsogo a été déformé en Polesgo) qui signifie paix. Il était sculpteur de profession.

Ces trois villages sont aujourd'hui regroupés sous le nom de Polesgo.

Intégration au périmètre urbain

Depuis plus de dix ans, Polesgo est soumis à la dynamique d'expansion de la ville de Ouagadougou :

2001 : mise en service du centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) de Ouagadougou. La décision de son implantation à la frontière sud de leur village avait généré des mouvements d'inquiétude au sein de la population de Polesgo qui craignait les conséquences sanitaires de son installation.

2004 : la chaussée du pont « John Kennedy » entre les barrages n°2 et n°3 est aménagée et sécurisée, améliorant la connexion entre les quartiers au nord des barrages avec le centre ville. La voirie est aménagée et l'éclairage public est installé dans les quartiers du nord des barrages (pour la plupart dans l'arrondissement de Nongr Mansoni), contribuant ainsi à les sécuriser. Ces quartiers deviennent attractifs alors qu'ils étaient jusque là considérés comme dangereux et inféquentables.

2010 : la mairie de Ouagadougou implante un centre d'accueil pour femmes marginalisées à la périphérie nord de Polesgo suite à la destruction de l'ancien centre durant les inondations de 2009.

Mai 2011 : le « Réseau d'information et de communication pour l'hygiène, l'eau et l'assainissement » organise une caravane de presse, avec les élus locaux, dans divers quartiers de Ouagadougou pour parler eau et assainissement. Elle s'arrête à Polesgo et constate la grande difficulté des habitants à accéder à l'eau potable en raison du manque de forages dans certains quartiers et des nombreux forages hors service dans d'autres.

Courant 2011 : la Direction des Etudes et de la Planification ainsi que la Direction du développement social se rendent sur le terrain pour évaluer la situation en matière d'infrastructures et de besoins de la population.

2011 – L'AIMF accorde un financement à la Ville de Ouagadougou pour réhabiliter 7 anciens forages et réaliser 4 nouveaux forages à Polesgo. Les travaux devraient débuter au printemps 2012.

2. Population

Démographie

La taille de la population de Polesgo est incertaine et les estimations varient. Les estimations sur la taille actuelle de Polesgo varient de 7700 environ (extrapolation sur la base du recensement 2006) à 10'000 personnes voire 20'000 ou plus selon les interlocuteurs. La faible fréquence des recensements d'Etat (le prochain est prévu pour 2016), l'augmentation constante de la population à Polesgo et sa grande volatilité (arrivées et départs réguliers) ainsi que le phénomène de spéculation foncière qui contribue à une augmentation constante de l'habitat précaire (habité ou non) compliquent les recensements et les estimations.

Une chose est acquise, elle a fortement augmenté durant les dernières années et continue de le faire : le recensement décennal effectué par l'Etat en 1996 fait état de 1'981 habitants et celui de 2006 de 3'681 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 6,3% entre 1996 et 2006. Cette valeur est légèrement inférieure au taux de croissance de la ville de Ouagadougou qui a vu sa population passer de 709'736 à 1'475'223 habitants durant ce laps de temps, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,6%.

Tableau 1. Population en 1985, 1996 et 2006 avec (taux de croissance annuel) moyen.

(Sources: RGP 1985, RGPH 1996, RGPH 2006)

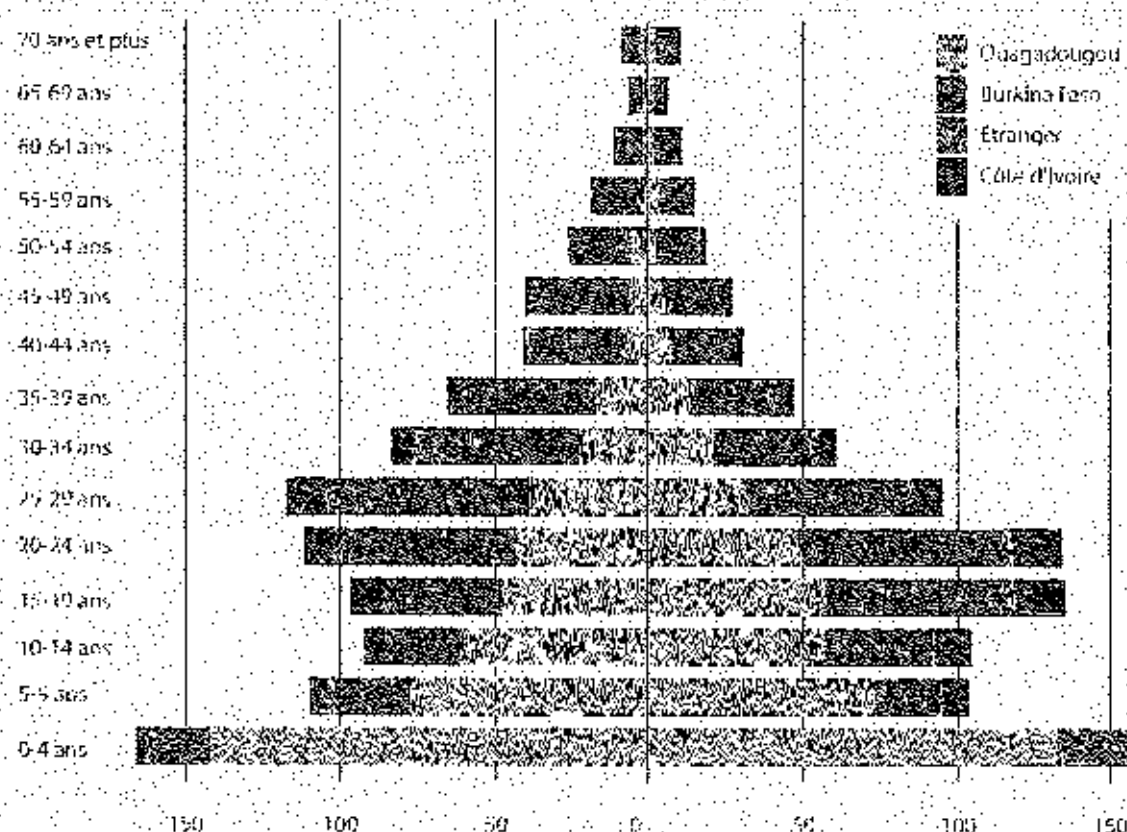
	Population 1985	Population 1996	Population 2006	Taux de croissance annuel moyen 85-96	Taux de croissance annuel moyen 96-06
Arr. Baskoy	193'048	172'223	195'793	-1%	1,2%
Arr. Bogodogo	94'262	200'922	426'185	7,1%	7,1%
Arr. Boulmiougou	71'165	170'242	449'519	8,3%	9,2%
Arr. Nongr'Masson	61'122	107'128	220'891	5,2%	6,8%
Village Polesgo	NA	1'981	3'681	NA	5,8%
Arr. Sig-Nahin	21'768	59'221	182'835	9,5%	10,8%
Ouagadougou (total)	441365	709736	1475223	4,4%	6,9%
Burkina Faso	7964705	10312609	14017262	2,4%	2,8%

Profil des résidents

La pyramide des âges de Ouagadougou (Figure 3) montre une population jeune avec une forte proportion de migrants. Elle reflète plusieurs phénomènes (voir Rapport « Ouaga 2009 » de l'IRD) :

- Une forte proportion de jeunes entre 15 et 30 ans (hommes et femmes) : cette situation trouve son origine dans l'immigration, plus de la moitié des ces jeunes n'étant pas nés à Ouagadougou. Cette migration est récente puisque c'est effectivement entre 20 et 30 ans que les jeunes se déplacent pour se marier ou trouver du travail, ce qui confirme l'attractivité de Ouagadougou ;
- Un nombre important d'enfants entre 0 et 4 ans : cette réalité n'est pas tellement à mettre sur le compte d'une hausse massive de la fécondité des Ouagalaises mais plutôt sur la présence de nombreuses femmes migrantes en âge d'avoir des enfants (15-24 ans). Il est cependant difficile d'évaluer si ces jeunes familles de migrants resteront dans la durée ou si elles iront s'installer plus loin. Cette nouvelle cohorte de Ouagalais va rapidement venir augmenter la pression sur la demande scolaire puis, en grandissant, sur le marché du travail.

Figure 3 : Pyramide des âges de la population à Ouagadougou (les couleurs indiquent le lieu de naissance des résidents)
 (Source : Rapport Ouaga 2009 IRD)



Si l'on en croit les études menées par l'IRD (voir Rapport « Ouaga 2009 »), les périphéries telles que Polesgo sont habitées par une population à la recherche d'une opportunité de logement : les familles (les célibataires trouvant généralement à se loger au centre) et les migrants pour beaucoup d'origine burkinabè. Les femmes y ont une fécondité plus élevée qu'au centre, s'expliquant par leur origine souvent rurale, leur niveau socio-éducatif et leur jeune âge. En conséquence, les populations des quartiers périphériques sont très jeunes et présentent une croissance démographique particulièrement élevée.

Les migrants sont pour la majorité burkinabè, seuls 20% viennent de l'étranger. Parmi ces burkinabè, 35% vient de la campagne et 65% arrive d'une autre ville (Tableau 2). Parmi ceux-ci se trouvent également des familles d'origine burkinabè installées en Côte d'Ivoire parfois depuis plus d'une génération et rentrées au Burkina suite à l'instabilité qu'a traversé le pays depuis plusieurs années.

La proportion d'habitants d'origine autochtone à Polesgo est estimée à deux tiers.

Tableau 2 : Dernier lieu d'habitation et raison d'immigration des migrants à Ouagadougou
 (Source : Enquête sur les dépenses des ménages, 2009)

Dernier lieu d'habitation	Proportion (%)	Raison de migration	Proportion (%)
Chef-lieu de région	16,3	Famille	56,4
Chef-lieu de province	28,0	Études	14,5
Autre commune urbaine	7,0	Emploi	12,2
Village	27,3	Affectation	3,7
Etranger	21,3	Autre	3,2

3. Gouvernance

Ville de Ouagadougou

La Ville de Ouagadougou est divisée en 12 arrondissements. La commune de Ouagadougou a une mairie de même que chaque arrondissement.

En plus de certaines attributions que le maire d'arrondissement peut recevoir sur délégation de pouvoirs du maire de la commune, chaque arrondissement a la charge de mettre en place un minimum de services à l'attention de la population. Ces services concernent notamment l'état civil ou les services sociaux (crèches, maisons des jeunes, terrain de jeux et de sport,...) mais aussi le cadre de vie des habitants comme l'entretien des rues et des caniveaux, la gestion des marchés ou la gestion des espaces verts.

Village de Polesgo

Le village de Polesgo et chacun des trois villages qui le compose sont placés sous l'autorité d'une chefferie coutumière qui s'inscrit dans l'organisation de la chefferie Mossi. Cette chefferie coutumière joue un rôle important dans la gestion du village, la gestion foncière et la justice communautaire.

Polesgo est doté d'un comité villageois de développement (CVD) qui en lien avec le conseil municipal de l'arrondissement de Nongr-Mâason et a pour fonction principale de promouvoir le développement local au niveau du village.

Comme prévu dans les textes de la décentralisation, le village est représenté par deux personnes (un homme et une femme) au conseil municipal de la commune de Nongr-Mâason.

Enfin, il existe sur le territoire du village de nombreuses associations d'habitants de défense de certaines catégories de la population (handicapés, jeunes, femmes...), de promotion de l'intérêt général (bon voisinage...) ou de promotion du village.

4. Aménagement du territoire

Foncier

A ce jour le village de Polesgo n'est pas loti. La conséquence, les réseaux techniques tels que l'eau courante, l'électricité, les eaux usées, la collecte des déchets ou la gestion de la voirie sont absents. Cette situation n'est pas seulement un frein aux investissements publics mais aussi aux investissements privés, la situation étant jugée comme transitoire. Des réserves foncières ont été réalisées pour des établissements publics (écoles, centre de santé...) assurant leur pérennité. Les autres équipements à caractère public (marché, écoles privées...) ou privés (terres agricoles, habitat, commerce...) devront peut-être être déplacés suivant le plan de lotissement qui sera arrêté.

Le processus de lotissement est en cours au niveau de la mairie d'arrondissement qui a mandaté un bureau externe sur ce dossier. Son aboutissement dépend à la fois de l'avancée du travail des planificateurs, des validations politiques et de la situation nationale en matière de lotissement et de planification urbaine (moratoire en cours au Burkina Faso, le temps de mener un audit sur les pratiques municipales de lotissement et d'attribution de parcelles).

La perspective, même lointaine, d'un futur lotissement de la zone rend Polesgo attractif pour toutes les personnes qui tentent d'avoir accès à la propriété privée, que ce soit pour y vivre ou pour dégager des bénéfices à la revente. La spéculation foncière est donc vive à Polesgo et se traduit sur le terrain par un nombre important de constructions précaires de maisons non habitées, construites pour être inclues dans les recensements donnant droit à une parcelle dans le plan de lotissement.

La présence d'une ligne moyenne tension qui longe le village, la pose de canalisations de gros diamètres pour l'eau potable à proximité du village entretient l'espoir chez les habitants du village et les spéculateurs fonciers d'une rapide viabilisation des parcelles une fois le lotissement effectué.

Planification à 20 ans

L'existence de plans d'aménagement stratégiques du Grand Ouaga à moyen terme avec la construction d'un nouvel aéroport au Nord de Polesgo, la mise en place d'une voie rapide avec une bretelle d'accès à la hauteur de Polesgo, la réhabilitation de la voie de chemin de fer pour le fret et le lien entre la zone industrielle et l'aéroport sont des perspectives qui concernent directement Polesgo et son développement territorial, économique et social (Figure 4).

Figure 4 : Extrait du futur plan de lotissement de Polesgo et de ses environs où on peut distinguer, en rouge, la bretelle routière d'accès à l'aéroport (PK9), la zone industrielle existante (PK5) ou la ceinture verte.
(Source : maître de Nougé-Masson)



Environnement

La qualité de l'air est ressentie comme meilleure à Polesgo de même pour les nuisances dues au bruit qui seraient plus faibles. L'éloignement du centre ville fait de Polesgo - malgré la présence du CIVD - une zone plus agréable à vivre que certains quartiers plus centraux.

Au même titre que beaucoup d'autres endroits au Burkina Faso Polesgo et ses environs n'échappent ni à l'épuisement des sols dû à une pression d'agriculture constante, ni à des risques de désertification suite à la coupe des arbres, que ce soit pour le bois de cuisson, la construction ou la sécurisation des voies. Polesgo a d'ailleurs vu sa forêt située proche du cimetière disparaître au cours des 10 dernières années. C'est aussi le cas de la ceinture verte qui est aujourd'hui quasiment déboisée pour faire place à de la petite agriculture ou à l'exploitation de la terre pour la construction. Le mitage des zones agricoles ou naturelles, ainsi que la dégradation de la qualité environnementale de Polesgo est pour l'heure vécue comme une fatalité.

Enfin, le cimetière, un des principaux de la ville, est aujourd'hui peu entretenu et soigneusement évité par les habitants qui craignent les personnes qui peuvent s'y tenir.

5. ACCES AUX SERVICES

Education

Les enfants en âge scolaire (primaire et secondaire) sont nombreux à Polesgo. Leur nombre exact n'est pas connu mais il est clair que le village de Polesgo est sous équipé pour répondre à la demande :

- Les écoles primaires sont saturées et doivent refuser des enfants tous les ans (une des écoles primaires a refusé l'inscription d'une centaine d'enfants en 2011) ;
- il n'y a pas de collège sur place.

Cette situation explique le développement de l'enseignement privé. Celui-ci n'est toutefois pas toujours de bonne qualité et d'un coût qui n'est pas à la portée de tous les ménages.

A cette carence en matière de couverture des besoins éducatifs des enfants, en âge scolaire, il convient de rajouter le constat d'un analphabétisme chez les adultes, en particulier les femmes et de l'absence d'un accès à des dispositifs d'alphabétisation pour adultes dans le quartier, malgré l'existence d'un CEBNT (centre d'éducation de base non formelle) destiné à rescolariser des adolescents.

Tableau 3: Ecoles recensées à Polesgo

	Ecole publique classique	Ecole privée classique	Ecole Franco-arabe	CEBNT
Village Polesgo	2	3	1	1

Santé

Le village de Polesgo dispose d'un CSPS avec 4 lits, d'une maternité et d'un dépôt pharmaceutique. Ces infrastructures sont vieillissantes, saturées et ne correspondent plus ni aux besoins du village, ni aux normes nationales qui préconisent un CSPS pour 5000 habitants ni.

En effet, la structure d'âges de la population de Polesgo (importance du nombre des femmes en âge d'avoir des enfants, importance du nombre de jeunes enfants), le manque de services de base au niveau du village (pas d'assainissement, pas d'adduction d'eau, pas de ramassage des ordures ménagères...), la présence du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets de la ville de Ouagadougou, font qu'il existe une forte demande en matière d'accès aux soins, un fort besoin d'un travail préventif en matière de santé publique (vaccination, sensibilisation...), des besoins en matière de transport des malades vers les centres de référence que ne peuvent couvrir ni le personnel, ni les infrastructures existantes (absence d'ambulance).

Eau

Les problèmes d'accès à l'eau à Polesgo sont au cœur des préoccupations de tous, habitants, techniciens et politiques. Le village compte 12 forages dont 7 sont non fonctionnels. A l'heure actuelle, un projet prévoit de réaliser 4 nouveaux forages, et de réhabiliter les sept forages actuellement en panne (financement ALMF). Le début des travaux est prévu pour le printemps 2012.

En conséquence, les forages fonctionnels de Polesgo sont surchargés, et beaucoup de personnes vont s'approvisionner en eau aux bornes fontaines de Ouagadougou soit pour leur propre consommation, soit pour la revendre.

Cette situation a pour conséquence de renchérir le coût de l'accès à l'eau (soit du fait du temps consacré à la corvée d'eau, soit du fait du coût de celle-ci) et de poser des problèmes de santé publique : les habitants ont accès à des volumes d'eau réduits, recourent à des sources d'eau alternatives en période pluvieuse et les risques de pollution de l'eau sont multipliés par les temps d'attentes aux bornes fontaines (bidons au sol pendant des heures) et/ou par le transport de l'eau sur plusieurs kilomètres.

Enfin l'accès difficile et coûteux à l'eau représente pour la population de Polesgo du temps qui n'est pas à disposition pour d'autres activités (activités génératrices de revenu, éducation...).

Assainissement

Sur le plan de l'assainissement, Polesgo ne dispose d'aucune infrastructure collective (si ce n'est quelques radiers) et de très peu d'infrastructures familiales :

- il n'y a pas de système d'évacuation et de traitement des eaux sanitaires ;
- les latrines familiales sont peu nombreuses, du fait de l'insécurité foncière, et les latrines collectives (centre de santé, écoles) sont insuffisantes pour les effectifs ;
- il n'y a pas de système d'évacuation des eaux pluviales ce qui se traduit, en période de pluies, par des inondations, l'impraticabilité de certaines routes et de certaines zones du village telles que le marché.

Enfin, même s'il existe des systèmes de ramassage des ordures ménagères, il n'y a pas de gestion systématique des ordures ménagères à l'échelle du village. En particulier, Polesgo n'a accès à aucun centre de collecte et le CTVD n'en accepte pas les déchets : les déchets collectés au village sont donc déposés à ciel ouvert sur des terrains à proximité.

Electricité

Polesgo n'est pas connecté au réseau d'électricité. Des lignes électriques sont présentes dans les environs directs du village pour desservir le centre de tri et de valorisation des déchets, la zone industrielle ainsi que des lotissements voisins.

6. Activités

Agriculture et élevage

Polesgo est un village où se pratiquait traditionnellement l'agriculture et l'élevage. L'expansion du périmètre bâti du village par la vente de terrains aux nouveaux arrivants et l'occupation de chaque espace libre a repoussé ces activités en périphérie du village et a privé nombre de ménages de cette activité d'appoint. Les photographies aériennes montrent qu'à ce jour ce sont sans doute moins de 15 % des terres du village qui sont utilisables pour des activités agricoles ou pastorales, le reste de la surface du village étant soit urbanisée, soit réservé à des fonctions qui en rendent l'usage agricole ou pastoral impossible (zone d'extraction de terre pour la construction par exemple).

Le nombre d'agriculteurs encore en activité à Polesgo n'est pas connu. Il existerait encore une dizaine d'éleveurs à Polesgo dont l'activité est précaire.

Enfin, il n'existe sur le territoire de la commune aucun aménagement de retenue d'eau de surface permettant le développement du maraîchage et de l'arboriculture qui sont les activités agricoles rentables en périphérie urbaine. Les causes de l'absence de ces aménagements resteraient à identifier : absence de lieux adaptés, conflits fonciers...

Marché et commerce informel

Le commerce à Polesgo se localise essentiellement le long de l'axe principal qui traverse le village du sud au nord et au marché. Les boutiques et postes de vente (tabliers...) y sont nombreuses. On retrouve les biens et services classiques (carburant, cartes téléphoniques, épicerie...), les services liés à l'absence de raccordement aux réseaux (recharge des portables par utilisation du solaire...), ainsi qu'une forte présence de boutiques de matériaux de construction et d'outillage (pelles, pioches...) nécessaires à la construction, signe du dynamisme de l'habitat et de la spéculation foncière.

Le marché de Polesgo est essentiellement un marché de détail qui abrite des vendeurs de produits alimentaires (céréales & tubercules, fruits & légumes, viande, poisson), de biens de première nécessité (savon...), d'habits et de produits manufacturés, ainsi que des débits de boisson (dolo essentiellement) et de la petite restauration.

Il existe un responsable en charge de la **gestion du marché** qui se heurte à l'absence de structuration formelle du marché. En particulier se posent les questions de l'attribution des espaces de vente, de l'évacuation des déchets et de la mise en place de lieux de stockage sécurisés.

Le marché de Polesgo est de **construction précaire** (abris ouverts en bois couverts de chaume, vente souvent à même le sol, quelques abris en banco), situé en zone inondable à la période des pluies. Cette situation a les implications suivantes :

- Impossibilité de commerce en période des pluies - le marché ferme ce qui occasionne un important manque à gagner pour les personnes qui en vivent ;
- Impossibilité de stocker - nécessité d'installer/désinstaller les stands chaque jour et de n'avoir que peu de biens à la fois (achats à l'unité) ;
- Risques de vol ;
- Risques d'incendies.

Les commerçants de Polesgo sont appelés à **se déplacer souvent** pour se procurer la marchandise qu'ils viennent vendre à Polesgo. Les commerçants sont amenés à circuler entre Polesgo et Ouagadougou ou entre Polesgo et les villages voisins pour s'approvisionner. Cet état de fait est accentué par le fait que la majorité des commerçants n'a ni les moyens financiers propres, ni un accès au financement externe pour acheter les biens en gros, et est donc contraint à acheter par petites quantités, dès qu'ils ont des fonds disponibles ; cette situation les amène à multiplier les déplacements. Aucune des routes qui mènent à Polesgo n'est bitumée.

Cette situation a les implications suivantes :

- Insécurité : attaques sur la route de nuit (l'approvisionnement se fait dès 4-5h du matin), en particulier sur le tronçon de la ceinture verte ;
- Insécurité liée au trafic (accidents) ;
- Durée des déplacements allongée ;
- Part importante des déplacements dans les budgets ;
- Renchérisssement des prix ;
- Moyens de transport souvent peu adaptés aux biens transportés occasionnant des pertes et des coûts supplémentaires.

En dehors de la restauration et de la production de dolo, la production locale de biens et de services a pratiquement cessé à Polesgo. Ceci se doit en particulier à :

- Une disponibilité insuffisante en eau de surface pour le maraichage ;
- La concurrence entre l'usage agricole et urbain des terres, les terrains potentiellement favorables au maraichage (bas fonds inondables) sont à ce jour occupé par des habitations ;
- L'absence de disponibilité locale de bois et de charbon ;
- L'absence d'accès au (micro)financement.

Emploi et chômage

A Polesgo même les opportunités d'emploi sont très limitées, si ce n'est dans le commerce et le bâtiment. Par contre il existe des réservoirs d'emploi à proximité immédiate :

- la zone industrielle de Kossodo ;
- les abattoirs (dans la zone industrielle) ;
- le centre de traitement et de valorisation des déchets de Ouagadougou.

Il est difficile en l'état d'évaluer quelle proportion des personnes employées viennent de Polesgo. Dans tous les cas, cette proximité représente un atout en termes d'emploi pour le village. Ces structures ne sont à l'heure actuelle que très mal connectées avec Polesgo, le passage vers la zone industrielle (entrée nord) est particulièrement en mauvais état.

Enfin, il y a bien sûr la proximité de Ouagadougou dont les premiers quartiers ne se situent qu'à 2-3 kilomètres du village, au-delà de la ceinture verte et dont le centre ville n'est situé qu'à 10 km de Polesgo, soit à une trentaine de minutes en vélo.

Toutefois, le chômage semble concerner une part non négligeable de la population résidente de Polesgo. Les chiffres disponibles pour la ville de Ouagadougou laissent supposer, par extrapolation, que les niveaux de chômage sont élevés à Polesgo au regard de la population très jeune et à fort composante immigrée (Tableau 4).

Les possibilités d'activité sont particulièrement peu nombreuses pour les femmes et les jeunes.

Tableau 4 : Taux de chômage pour diverses catégories de résidents (genre, âge, éducation) de Ouagadougou (Source : INSD, recense 2007)

Catégorie	Taux de chômage [%]	Catégorie	Taux de chômage [%]
Taux global	12,4	Non scolarisé	12,4
Femmes	16,6	Primaire	13,9
Hommes	11,1	Secondaire	14,9
15-29 ans	20,4	Supérieur	11,0
30-49 ans	8,7		
de 50 ans	4,4		

7. Mobilité

Polesgo est à la fois très proche et très éloigné de Ouagadougou. Proche car les distances à parcourir pour rejoindre le centre sont relativement faibles (à 2-3 kms des premiers quartiers de Ouagadougou ; à 6-8 kms du centre), éloigné parce que les habitants sont obligés de se rendre au centre (emploi, alimentation, eau, services, commerce) sur des voies non aménagées (dimensionnement, entretien, gestion du trafic) et où les carrefours ne sont pas non plus aménagés (dont ceux avec la voie de chemin de fer). Ces déplacements représentent des coûts importants en temps et en argent.

Il n'existe pas de desserte en transports publics (privés ou municipaux) du village. L'arrêt des transports publics le plus proche se situe à l'entrée de Ouagadougou, de l'autre côté de la ceinture verte. L'essentiel des transports sont donc des transports individuels ce qu'illustrent les parts modales relevées lors des comptages aux principaux carrefours du village (Tableau 5 et Figure 5).

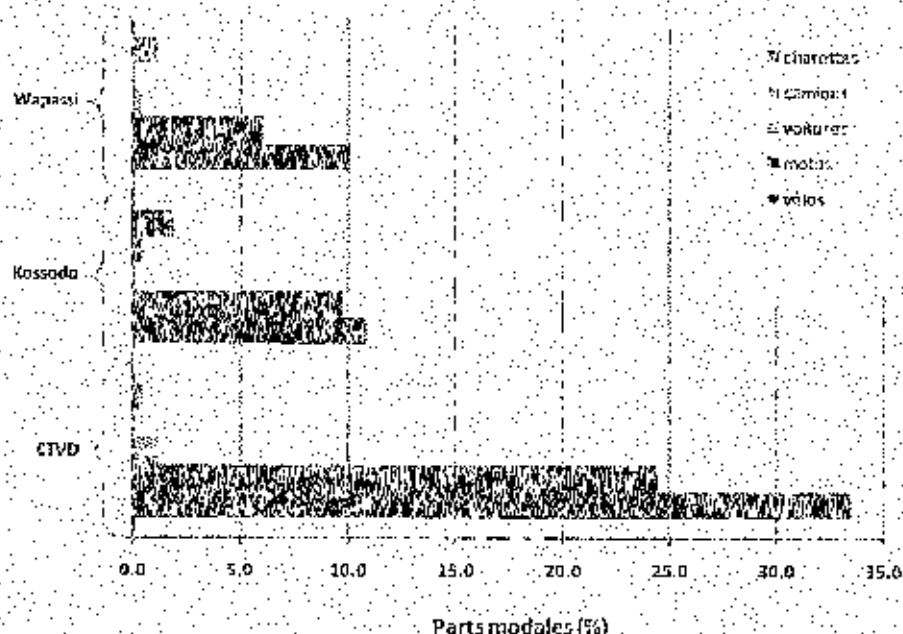
Le trafic matinal à Polesgo va en direction du centre-ville et transite par le carrefour sud du village qui est à cheval sur la voie ferrée (Figure 6). De façon beaucoup plus marginale, le nord du village (champs, villages voisins) et la zone industrielle sont les deux autres directions générant un peu de trafic (Figure 6).

Tableau 5 : Comptages de véhicules transitant par les trois carrefours principaux de Polesgo.
(Source : Comptages DFP 2011, Commune de Ouagadougou)

Carrefour	Vélos [nbr]	Motos [nbr]	Voitures [nbr]	Camions [nbr]	Charrettes [nbr]	Total [nbr]
CTVD	89	65	3	0	1	158
Kossodo	29	26	0	1	5	61
Wapassi	27	16	1	0	3	47
Total	145	107	4	1	9	266

Figure 5 : Parts modales des véhicules transitant par les trois carrefours principaux de Polesgo.
(Source : Comptages DFP 2011, Commune de Ouagadougou)

Carrefours de Polesgo



Agressions

La route qui traverse la ceinture verte et qui permet l'accès à Polesgo depuis le sud est considérée comme dangereuse par les habitants, particulièrement de nuit. Cette zone permet en effet aux délinquants de se cacher et de disparaître facilement. L'éclairage public y a été détruit. Les commerçants et les femmes sont les principaux groupes vulnérables à relever le problème : en effet, se sont eux qui parcourent cette route tôt le matin pour aller s'approvisionner en ville (eau, denrées et produits pour la revente).

La sécurité à l'intérieur du village pose aussi problème (vois, agressions, ...), en particulier du fait qu'il n'y a pas d'électricité et d'éclairage public ou privé, que de nombreuses maisons ne disposent pas de cours clôturés et que la spéculation foncière amène de nouveaux habitants qui ne sont pas intégrés au village.

A ce jour, il n'y a pas de poste de police à Polesgo.

Accidents

Les écoles publiques de Polesgo ne sont pas clôturées ce qui ne permet pas d'assurer la sécurité des enfants quand ils sont à l'école. L'absence de transport scolaire pour les enfants du secondaire qui sont scolarisés hors du village oblige les jeunes à circuler les routes.

Les routes non aménagées (état de la chaussée, dimensionnement, gestion du trafic...) posent des problèmes de sécurité lors des déplacements. Le bord des routes, qui accueillent les commerces et les piétons, sont aussi une source d'insécurité, les chaussées n'étant pas dimensionnées pour accueillir à la fois un trafic intense et une activité commerciale.

C. Enjeux

Contexte : une expansion démographique et spatiale rapide

A Polesgo comme à Ouagadougou, la démographie est explosive, portée par la forte natalité et l'immigration : la population, pour laquelle il est très difficile de disposer d'une estimation fiable, a probablement été multipliée par quatre ou cinq durant les 15 dernières années. Les composantes de ce dynamisme démographique sont complexes et son évolution à moyen terme est très difficile à anticiper.

Conséquence de cette croissance démographique générale, Polesgo intègre petit à petit la trame urbaine de Ouagadougou. L'arrondissement (Nongr-Mâason) accueillait jusque récemment les infrastructures qui ne trouvaient pas leur place au centre ville comme le centre de traitement et de valorisation des déchets, la station d'épuration des eaux, les abattoirs ou la zone industrielle. La ville a aujourd'hui rattrapé ces périphéries et ces équipements. Le grignotement de la ville sur le territoire se fait essentiellement aux dépens des sols agricoles et d'un environnement déjà fragilisé et dégradé en risque de désertification. C'est le cas de Polesgo qui s'étend petit à petit sur les champs au nord et à l'ouest en direction des villages voisins, limité au sud et à l'est par la présence de la ceinture verte, du centre de traitement et de valorisation des déchets, du cimetière et de la zone industrielle.

Les villages comme Polesgo sont devenus attractifs pour les nouvelles populations qui arrivent à Ouagadougou. Avec l'augmentation rapide de la population, un des enjeux centraux pour Polesgo est social.

Autrefois village agricole avec une structure sociale forte, l'identité de Polesgo est en mutation. Les champs se construisent et les revenus traditionnels disparaissent, de nombreux allochtones s'installent et la structure sociale coutumière est ébranlée, les besoins en déplacements explosent et le trafic s'impose dans les rues. Cette transition est profonde et extrêmement rapide. Elle interroge l'identité du village et de ses habitants d'origine, de l'intégration des nouveaux venus au tissu social, avec ses risques et ses avantages.

Enjeux de Polesgo

La situation générale de Polesgo fait émerger deux catégories d'enjeux : les questions de société et les questions d'aménagement du territoire. Ils sont décrits ci-dessous.

SOCIÉTÉ

« Fournir un accès aux services sociaux de base »

La situation de la population de Polesgo est précaire : pauvreté, manque des services de base (eau, éducation, assainissement, voirie), dépendance économique au centre (ressources, emploi) et insécurité (sur les routes ou dans le village). La dépendance s'étend même aux conditions climatiques puisque chaque variation un peu marquée du climat rompt l'équilibre fragile des revenus de ces populations : avec les inondations, le marché et les routes deviennent impraticables ; avec la sécheresse, les matières premières viennent à manquer et les prix flambent.

L'accès aux services sociaux de base est insuffisant : les infrastructures scolaires et sanitaires sont dégradées et saturées, les enseignants et le personnel de santé est présent en nombre insuffisant, l'accès à l'eau est difficile dans le quartier, les ordures ménagères ne sont pas collectées, les réseaux sont absents (eau, électricité, téléphone fixe, voirie stabilisée...). A cela s'ajoute une pression démographique et un rajeunissement de la population qui font exploser les besoins et creusent les manques.

La difficulté à disposer de chiffres fiables sur le nombre d'habitants de Polesgo et à anticiper les évolutions à venir représente un handicap à une action municipale qui réponde aux besoins prioritaires de la population avec des équipements publics dimensionnés de façon pertinente. Ainsi l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base passe par une meilleure compréhension de l'évolution de l'habitat et de la structure de la population, et entre autres des impacts de la spéculation foncière et du processus de lotissement.

Enfin, l'implantation de nouvelles infrastructures et de nouveaux postes dépend des ressources financières de la commune de Ouagadougou et de l'Etat burkinabè mais aussi de la capacité des habitants à participer au financement et au fonctionnement de ces services (cotisations...).

« Créer une dynamique de développement local »

A ce jour, Polesgo dépend économiquement du centre ville de Ouagadougou. Approvisionnement, emploi, flux... le village ne vit que dans et par rapport à sa relation avec le centre ville. Même l'essentiel des produits agricoles revendus à Polesgo proviennent du marché central de Ouagadougou. Les moyens de production à Polesgo-même ont quasiment disparus :

- l'accès à la terre et à l'eau limités ne permettent pas une agriculture péri ou intra-urbaine ;
- les équipements et les infrastructures nécessaires (chambres froides, lieux de stockage sécurisés, plateformes multifonctionnelles...);
- l'accès au crédit n'est pas possible.

Polesgo est donc un quartier dortoir où, à l'exclusion des commerçants de détail, tous les autres actifs ont leur activité hors du village. D'ailleurs, une part importante de la population vient à Polesgo seulement pour chercher un toit, souvent dans l'attente de trouver mieux ailleurs, et n'est pas intéressée à investir localement.

Cependant les potentiels à valoriser sont importants et la nécessité de développer des pôles secondaires à l'intérieur de l'agglomération ouagalaise devient une préoccupation des élus et des planificateurs :

- des gisements d'emploi proches comme la zone industrielle ou le CTVD qui peuvent être mis en articulation avec le village ;
- la possibilité d'une agriculture et d'un élevage intra-urbains intensifs (maraîchage, arboriculture, embouche) basés sur l'aménagement de bas-fonds et la valorisation des résidus agricoles et domestiques pour l'alimentation animale ;
- la perspective du futur aéroport, de sa voie d'accès rapide et de la voie de chemin de fer sont autant de perspectives d'aménagement (Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouagadougou) qui représentent aussi des facteurs de développement local pour la région.

« Renforcer la cohésion sociale »

Le développement démographique de Polesgo se fait, entre autre, par l'arrivée de nombreux autochtones d'origines géographiques et sociales très différentes (étudiants, anciens agriculteurs, fonctionnaires, réfugiés de retour de RCI ou Burkinaabès de toutes les régions du pays). Cette hétérogénéité sociale entraîne une redéfinition de l'organisation institutionnelle traditionnelle du quartier puisque les modes d'organisation « modernes » qui se mettent en place (associations, CVD, commune...) se développent parfois au détriment des modes d'organisation issus de l'histoire (chefferie, notables).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

« Aménager l'habitat informel »

Le lotissement est la première étape de l'intégration effective de Polesgo à l'agglomération en expansion de Ouagadougou. Cette perspective est à la fois un facteur de blocage et d'espoir. Un blocage car :

- tant que le lotissement n'est pas effectif, les rentrées financières sont absentes pour la collectivité et les habitants n'investissent ni dans le bâti, ni dans les équipements, ce qui ralentit le développement économique du village.
- la forte spéculation foncière et l'arrivée de nombreuses familles jeunes et pauvres entraînent un mitage de l'espace et une explosion démographique, ce qui dégrade toujours plus les conditions de vie locales, notamment en provoquant une hausse des prix du terrain et un appauvrissement de la population déjà en situation de précarité.

D'un autre côté, le lotissement est synonyme d'améliorations significatives :

- l'arrivée des différents réseaux (eau, électricité, téléphone fixe) ;
- le développement des services publics et des équipements collectifs (stabilisation du marché...);
- la sécurisation du foncier et la possibilité d'investir.

« Préserver et valoriser l'environnement naturel »

L'expansion territoriale et l'explosion démographique de Polesgo ont des implications environnementales marquées comme, entre autres, la disparition des terres agricoles, la disparition de la végétation et de la faune, la dégradation des sols et la désertification, les risques liés aux déchets et aux eaux sanitaires non traitées, la pollution de l'air mais aussi sonore liée au trafic... L'environnement naturel (champs agricoles, forêt, ceinture verte, cimetière, marigots...) du village s'est rapidement dégradé au cours des dernières années : la dynamique qui en est responsable se déplace aujourd'hui vers les périphéries et concernera bientôt les villages voisins.

L'enjeu pour les planificateurs et les décideurs est de répondre au besoin de la population de Polesgo en stabilisant et canalissant l'expansion de la ville et en prévoyant les espaces et les modalités qui permettront de préserver, de maintenir voire de réintroduire un environnement de qualité.

« Définir l'identité du futur quartier de Polesgo »

Aujourd'hui, un choix fondamental se pose aux décideurs politiques et aux planificateurs : quelle ville veut-on pour Polesgo ? Cela se décline en grands questionnements dont on peut en mentionner quelques uns :

Habitants

- Veux-t-on le maintien de la population actuelle en offrant un cadre de vie ainsi que des perspectives sociales et économiques aux familles pauvres présentes (avec des implications en termes de services sociaux de base, d'accès aux réseaux, à l'éducation publique et aux soins...)?
- Veux-t-on l'installation de familles plus aisées (accès aux réseaux, mais moins de besoin par rapport aux services sociaux de base, à l'éducation publique ou aux services de santé de base), au risque de continuer à repousser les plus pauvres dans les périphéries non aménagées ?
- Veux-t-on la coexistence sur le même territoire de ces deux populations aux besoins différents?

Ruralité

- Veux-t-on le maintien d'une ruralité qui soit source d'emploi et de qualité de vie (espaces agricoles (maraîchage) ou boisés au sein du village) ?
- Veux-t-on l'application d'un canevas urbain qui vise l'optimisation de l'espace disponible pour le logement, les services et les commerces sur le modèle du centre-ville ?
- Veux-t-on l'intégration de l'organisation villageoise traditionnelle aux modes d'organisation administrative et politique moderne qui permettent un dialogue entre autochtones et allochtones (comme par la mise en place d'espaces de dialogue, d'une journée de Polesgo, d'une plateforme de rencontre en les diverses formes d'organisation sur le territoire...)?

Centralité

- Veux-t-on maintenir un centre ville de Ouagadougou fort et attractif qui centralise les besoins de ses périphéries ?
- Veux-t-on faire émerger dans l'ensemble de l'agglomération un réseau de centralités qui soient au cœur de dynamiques locales de développement ?

Les futures planifications, qu'elles adressent le local (Polesgo), l'agglomération (Ouagadougou) la région, devront proposer des solutions à ces questions en les déclinant dans le territoire : ces planifications et leurs articulations ont pour mission d'accompagner et de guider les mutations sociales, culturelles et économiques pour les traduire en un développement dynamique.

Quelques pistes de réflexion

Parmi les grands enjeux cités ci-dessus, certaines décisions ont déjà été actées, d'autres restent à prendre. Celles-ci feront l'objet d'un travail d'analyse et de sélection pour formuler des objectifs opérationnels et identifier les mesures de mise en œuvre selon les moyens à disposition. Il est possible d'esquisser des pistes :

Infrastructures et services de base

- accès amélioré à l'éducation publique ;
- accès amélioré aux soins de base ;
- accès amélioré à l'eau ;
- gestion des déchets ménagers et des boîtes sanitaires ;
- aménagement du marché ;
 - amélioration des conditions de vie.

Lotissement

- définition de la surface des parcelles et la possibilité ou non de les fractionner (les petites parcelles étant accessibles aux plus pauvres) ;
 - stabilisation de certaines classes de la population ;

Emploi

- un schéma d'occupation des sols qui intègre des zones d'emploi à forte intensité de main d'œuvre (maraîchage, embouche, unités artisanales...);
- une articulation physique (voies de communication) et institutionnelle (concertation) avec les bassins d'emploi de proximité (zone industrielle et CTVD) ;
- accès au financement (microcrédit, banque) ;
 - stabilisation d'une population locale de travailleurs et production de richesse locale

Gouvernance

- un système de concertation entre les acteurs du village et en particulier les différentes formes d'organisation sociale et institutionnelle du village (CTVD, associations, chefferie) et les autorités communales ;
 - articulation entre les modes de gouvernance traditionnels et modernes
 - mise en place d'un cadre pour l'identification de perspectives de développement répondant aux besoins et en adéquation avec les moyens disponibles.

Mobilité

- la mise sur pied d'un système de transport collectif en parallèle à l'aménagement de la voirie ;
 - réduction des déplacements personnels avec leurs conséquences en termes d'environnement, de santé, de risque et de temps.

Sécurité

- un espace de dialogue multiculturel au sein de la population devenue hétérogène ;
- une présence de la police sur place ;
- la sécurisation de la route d'accès au village au niveau de la ceinture verte, du CTVD et du cimetière ;
 - réduction du sentiment d'insécurité.

Environnement

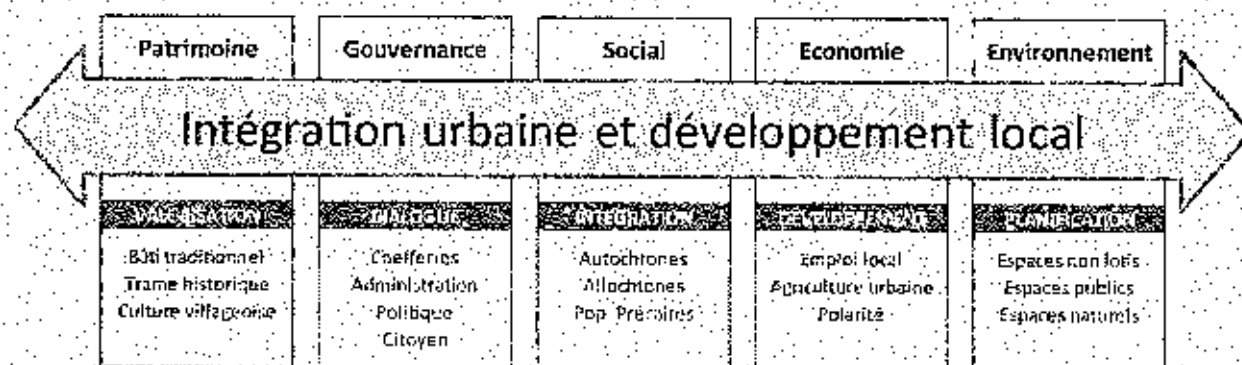
- un schéma d'occupation des sols qui valorise, préserve et revivifie l'environnement naturel à Polesgo et dans ses environs (ceinture verte, espaces naturels, zones boisées, marigots, cimetière...) ;
- un accès à des ressources pour la construction (terre et bois), la cuisine (bois) ou l'élevage (fourrage) ;
- la gestion du cimetière, sa valorisation environnementale et sa sécurisation avec les autorités municipales et religieuses ;
 - revitalisation et maintien d'un environnement de qualité qui répondent aux besoins de la population de manière soutenable.

Santé publique

- un suivi sanitaire en lien avec le CTVD et le ministère de la santé pour intervenir rapidement en cas de risque de diffusion de maladies contagieuses liée à la présence des déchets de l'agglomération ;
- la gestion des eaux de pluie et l'élimination des poches d'eaux stagnantes ;
 - amélioration de la qualité sanitaire du village.

D. Développement durable

La prise en compte du développement durable, bien au-delà des questions strictement environnementales, amène à poser la question de la nature du développement urbain de la collectivité territoriale et de l'intégration des quartiers périphériques à la ville. Comment résoudre la tension entre le maintien des caractères propres du quartier de Polesgo et les évolutions nécessaires à son intégration à la ville ? Comment assurer que le développement du village réponde aux besoins de ses habitants, de la collectivité sans générer des coûts environnementaux, sociaux et financiers non soutenables ?



Cette question se caractérise par sa transversalité aux divers enjeux qui ont été relevés dans ce diagnostic. Il est possible de relever quelques points qui, s'ils découlent bien du diagnostic de Polesgo, sont transposables à bien d'autres situations, à Ouagadougou ou ailleurs :

L'équité sociale par

- **L'accès aux services de base (eau, assainissement, santé, éducation, transport)**
... en adéquation avec les moyens de la collectivité et avec les besoins d'une population jeune, précaire et en croissance.
- **L'accès au foncier**
... en proposant un usage du sol (zonage du territoire, taille et fractionnement des parcelles...) qui permette de stabiliser les populations, même les plus pauvres.

Le développement économique par

- **Le développement local**
... en planifiant des polarités secondaires en ville qui contrebalancent la dépendance au centre et son engorgement et améliorent l'efficacité économique des flux.
- **L'accès à l'emploi**
... en valorisant ou en développant des activités demandeuses de main d'œuvre (qualifiée ou non) en proximité des bassins de population (ie. pour Polesgo, le lien avec le CTVD, la zone industrielle ou des zones de production agricole).

La qualité environnementale par

- **la gestion des risques de pollution**
 - ... en diminuant les sources locales de pollution (ie. pour Polesgo, l'absence d'assainissement des déchets et des eaux sanitaires) et en minimisant les risques de pollution liés à certaines infrastructures (ie. pour Polesgo, le CTVD et la zone industrielle).
- **la gestion de l'étalement urbain**
 - ... en planifiant un usage du territoire qui réponde à la pression démographique, minimise les besoins en déplacements (pollution de l'air, pollution sonore), ménage le sol en tant que ressource limitée et préserve les zones naturelles.
- **la valorisation des espaces naturels**
 - ... en faisant des espaces naturels réservés des éléments de qualité de vie pour les habitants et non pas des obstacles ou des sources d'insécurité (ie. pour Polesgo, la ceinture verte, le cimetière, les marigots ...).

Le dialogue par

- **le rapprochement entre habitants et décideurs**
 - ... en facilitant la communication en articulant les pouvoirs politiques (traditionnels, administratifs, électifs).
- **l'identité locale**
 - ... en renforçant et valorisant la culture locale tout en permettant l'intégration des nouvelles populations.

E. Conclusion

Une intégration urbaine à inventer

L'enjeu central, pour Polesgo et pour Ouagadougou, est sans doute d'inventer de nouvelles modalités d'extension de la ville. Il est aujourd'hui nécessaire de proposer un nouveau dialogue entre le centre et les périphéries, entre l'urbain et le rural, et d'imaginer d'autres façons de faire la ville (p.ex. principes du lotissement).

Ces nouvelles modalités pourront assurer une diversité d'occupation du territoire, maintenir des identités locales et favoriser l'émergence de pôles secondaires articulés entre eux.



Quelques références

- **Annuaire Statistique 2010 de Ouagadougou.**
Direction des études et de la planification, Commune de Ouagadougou
- **Stratégie du Développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou, horizon 2025.**
Commune de Ouagadougou. UNhabitat, PNUD, Cities Alliances, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
Éditions « Découvertes du Burkina », 2010.
- **« Ouaga 2009 » - peuplement de Ouagadougou et développement urbain.**
Coordination F. Boyer et D. Delaunay ;
Institut de Recherche pour le Développement (IRD, France), 2009.
- **Rapport d'analyse des données de l'enquête sur les dépenses des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou, 2008.**
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, Burkina Faso), 2009.

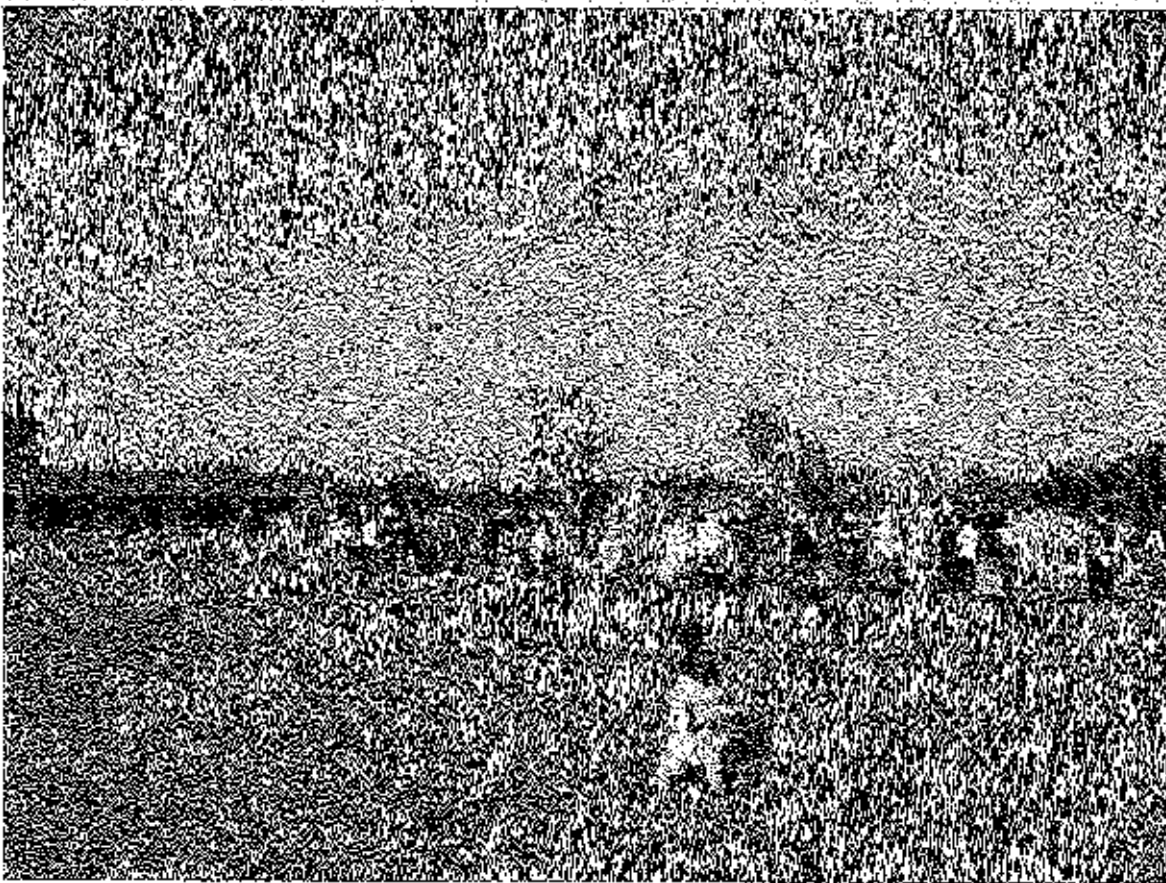


Lausanne



La Commission AIMF « Villes et développement durable »
La Ville de Ouagadougou
La Ville de Lausanne
Les participants à l'atelier « diagnostic urbain » présentent :

Méthodologie de diagnostic - Recommandations -



Document en lien : Cahier du participant de l'atelier et diagnostic de Ouagadougou.

1. Méthodologie de l'atelier

La méthodologie de l'atelier a été une démarche de co-construction entre les participants des principes d'un diagnostic de quartier. Il ne s'agissait pas d'enseigner les ficelles d'un « bon » diagnostic de quartier, mais de mobiliser les compétences et les expériences de chaque participant pour les appliquer sur un cas concret : la diversité des participants à l'atelier en termes d'origine (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Maghreb, Europe, Amérique...), de statut (techniciens municipaux, élus) ou de pratiques (spécialistes ou généralistes...) a été une ressource fondamentale qui a largement été valorisée durant le déroulement de l'atelier. Cette diversité a permis de confronter et d'enrichir les pratiques de diagnostic entre les différents participants.

Organisation et déroulement de l'atelier

L'atelier était organisé sur une double alternance entre travaux de groupe et travaux en plénière ainsi qu'entre travaux de terrain et travaux d'analyse :

1. Présentation du quartier

L'atelier a débuté avec une présentation de la méthodologie de l'atelier puis une présentation des données de base mises à disposition des participants portant sur la ville de Ouagadougou et le quartier de Polesgo.

2. Prise de connaissance avec le quartier d'étude

Lors d'une visite préliminaire du quartier commentée par l'équipe de la DEP (Direction des Etudes et Programmes) de la ville de Ouagadougou, les participants se sont fait une première idée du quartier, des questions clés qui se posent et qu'il convenait d'approfondir durant l'atelier.

3. Le diagnostic d'usage des habitants

Les participants ont rencontré des représentants des habitants du quartier pour connaître le diagnostic que ceux-ci font de leur quartier et pour identifier sur quels outils, méthodes et informations ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic. Ce diagnostic d'usage a ensuite été analysé et mis en commun par les participants pour en retirer une première synthèse.

4. Le diagnostic technique des agents de la commune

Les participants ont rencontré des agents de la municipalité de Ouagadougou et de la municipalité d'arrondissement de Nongr-Massom dont dépend le quartier pour connaître le diagnostic que ceux-ci font du quartier, et pour identifier sur quels méthodes, outils et données ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic technique. Ce diagnostic technique a ensuite été analysé et mis en commun par les participants pour en retirer une première synthèse.

5. Le diagnostic politique des élus

Les participants ont rencontré les élus de la commune d'arrondissement de Nongr-Massom pour connaître le diagnostic politique que ceux-ci font du quartier et pour identifier sur quels méthodes, outils et données ceux-ci se basent pour produire ce diagnostic politique. Ce diagnostic politique a ensuite été analysé et mis en commun par les participants pour en retirer une première synthèse.

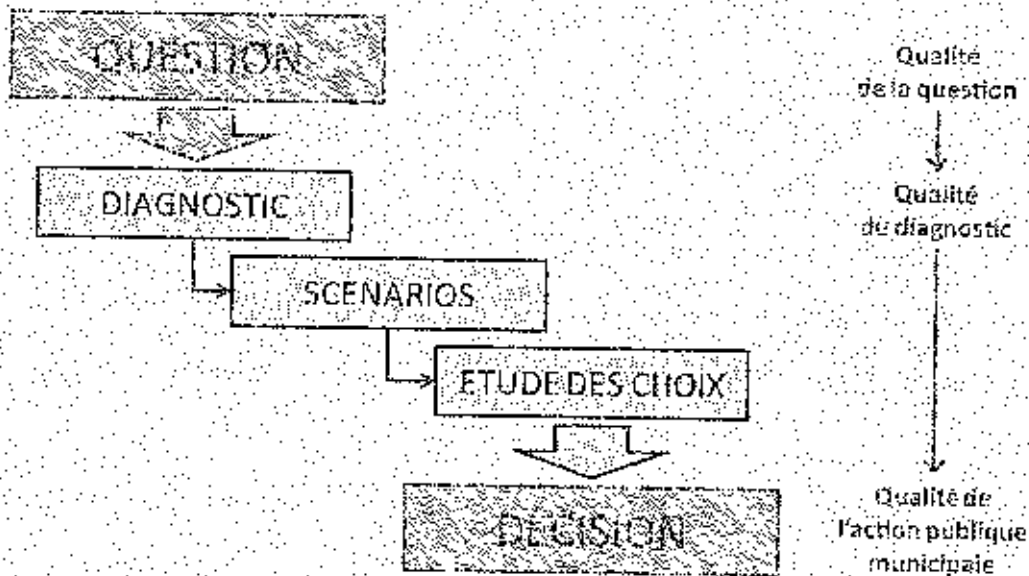
6. Synthèse des participants

A partir de ces quatre temps de diagnostic, les participants ont élaboré une synthèse sur trois plans : la méthodologie, pour capitaliser l'expérience acquise et émettre quelques recommandations pour améliorer les pratiques de diagnostic (c'est le contenu du présent document) ; le contenu, pour faire ressortir les premières conclusions du diagnostic et des enjeux du quartier (cf. document de synthèse « diagnostic de Polesgo ») et le développement durable, pour identifier quelques éléments à prendre en compte en matière de diagnostic.

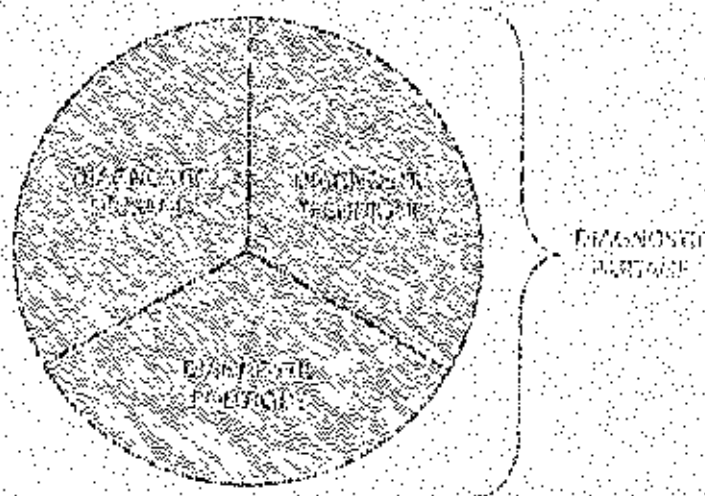
2. Méthodologie de diagnostic

A. Préambule

A l'origine de l'action publique municipale, il y a un processus de diagnostic. Dans la mise en œuvre de ces diagnostics, chaque équipe municipale a ses pratiques, ses manières de faire qui lui sont propres pour faire face aux problèmes qu'elle rencontre, pour élaborer des scénarios, pour prioriser les projets et faire les arbitrages nécessaires.



Construire une vision partagée du territoire rend nécessaire l'articulation de trois types de diagnostic : le diagnostic d'usage réalisé au quotidien par les habitants, le diagnostic technique mis en œuvre par les services municipaux et le diagnostic politique de responsabilité des élus. Cet atelier a donc fait le choix de mettre en place un échange de pratiques entre les participants et les acteurs locaux grâce à la réalisation collective d'un diagnostic de quartier à Ouagadougou.



B. Le diagnostic d'usage

Lors de l'atelier

Les participants, regroupés en 4 équipes, ont rencontré chacun un groupe de représentants des habitants : des notables et chefs du village, des fonctionnaires et des responsables d'association de gestion des centres de santé et des établissements scolaires, des commerçants du marché et des associations d'habitants. Ces groupes avaient été identifiés avant l'atelier par le comité d'organisation après une rencontre avec des représentants du village convoqués par le maire de l'arrondissement.

Les entretiens se sont en général déroulés sur un mode de discussion libre, orientés par les questions des participants sur les thématiques qui avaient été préalablement identifiées.

Recommandations

⊗ Distinguer le diagnostic d'usage et diagnostic participatif...

Le diagnostic participatif vise à faire intégrer les habitants au diagnostic réalisé par les techniciens. Ces derniers viennent avec leurs questions, fournissent les outils et les méthodes (méthode MARP par exemple) et analysent ensuite les résultats.

Le diagnostic d'usage vise à connaître le diagnostic que font les citoyens de leur situation ou d'un aspect de celle-ci. Il part du principe que les habitants ont leur propre connaissance et leurs propres démarches d'analyse et qu'ils sont capables d'exprimer et d'argumenter leur vision de la réalité qu'ils vivent au quotidien.

⊗ Un diagnostic d'usage est une démarche de dialogue qui va générer des attentes et parfois des frustrations, il convient...

... **d'expliciter les règles du jeu**. Ces règles fixent les objectifs, le déroulement, le rôle de chacun (en particulier par rapport à la décision), l'utilisation qui sera faite des données, le droit de regard des participants, l'information au fil du projet... Toutes les parties prenantes (ce qui inclut les personnes menant le diagnostic) connaissent et acceptent ces règles au préalable. Cette étape est garante de la transparence de la démarche et de la confiance mutuelle nécessaire à l'exercice.

⊗ Les informations recueillies sont les perceptions des personnes s'exprimant, teintées de leurs opinions et de leurs enjeux personnels, le diagnostic d'usage a intérêt à...

... **croiser les regards et confronter les visions** ...

... **en intégrant la diversité des habitants**. A cet effet, une bonne connaissance du tissu social concerné est nécessaire afin de ne pas se limiter aux seuls leaders d'opinion en oubliant les « silencieux » qui sont en général les minorités et les marginalisés. Ces groupes devront faire l'objet d'un effort d'information et de motivation particulier pour prendre part à la démarche.

... **en interrogeant les divers acteurs** de la vie de la cité (techniciens, politiques, scientifiques, entrepreneurs, religieux, ...). Les groupes à inclure pourront varier en fonction de la problématique à aborder.

... **en combinant les différentes visions**.

... **combiner les outils**. En plus des entretiens libres, il est possible d'avoir recours à des entretiens semi-dirigés qui cernent un aspect ou l'autre, des sondages, des questionnaires, des ateliers d'échange...

⊗ La qualité des résultats d'un diagnostic d'usage dépend beaucoup du niveau d'information à laquelle les participants ont accès, il faut...

... **partager l'information**. Cela permet d'avoir un retour des acteurs locaux qui ne soit pas une simple liste de besoins mais aussi l'expression d'une compréhension de la situation où les causes sont discutées. C'est donc une étape vers la participation des habitants à la construction des politiques locales et vers une meilleure acceptation du processus et une appropriation des projets à venir par les habitants.

⊗ Le diagnostic d'usage est le reflet subjectif d'une réalité telle que vécue par les habitants qui manquent d'une information de base fiable, il doit...

... **faire l'objet d'un effort d'objectivisation**. Les points soulevés lors du diagnostic d'usage sont souvent des conséquences dont il faut connaître les causes et leurs interactions. Ils sont orientés par les enjeux, stratégies et le niveau de connaissance des habitants. En croisant le diagnostic d'usage des habitants avec un apport de faits et de données, il est possible de contribuer à faire évoluer, à affiner et à objectiver une situation en faisant émerger les éléments clef sur lesquels il sera possible d'agir.

⊗ Un diagnostic d'usage est une étape dans une démarche transparente fondée sur la confiance, il doit...

... **faire l'objet d'un retour régulier aux participants**. Il s'agit d'abord de permettre aux participants d'avoir un regard sur la façon dont leurs propos ont été retranscrits puis de les informer régulièrement de l'avancée du projet jusqu'à sa mise en œuvre et à son évaluation.

⊗ Le diagnostic d'usage constitue une réelle « mise en capacité d'agir » des habitants, il doit...

... **permettre aux habitants de développer une réelle expertise d'usage**. Il s'agit en mobilisant, en informant et en accompagnant les habitants de développer leur capacité d'observation, d'analyse et d'action pour qu'ils puissent assumer un rôle d'acteur sur les sujets qui les concernent.

C. Le diagnostic technique

Lors de l'atelier

Les quatre groupes des participants ont rencontré chacun un ou deux représentants des agents techniques de la municipalité centrale de Ouagadougou (MO), de la municipalité d'arrondissement de Nongri-Massom (MA) ou de l'Etat (E):

1. Chef de service à la Direction des études et de la planification (MO) et chargé de mission du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (E) ;
2. Directrice de la promotion de l'éducation (MO) et Chef de service à la Direction des études et de la planification (MO) ;
3. Chargée de mission au service de maîtrise d'œuvre sociale de la DEP (MO), Commandant de la Police Municipale (MO) et Commissaire de la Police d'Arrondissement (MA) ;
4. Directeur de l'urbanisme et de l'habitat (MO) et chargé de mission du projet santé (MO).

Recommandations

Il est extrêmement difficile de saisir la réalité d'un territoire dans toute sa complexité : s'en approcher demande de la décomposer en une série d'objets d'étude et d'analyse, sans toutefois perdre de vue leurs interactions. Quelques facteurs jouent un rôle clef :

⑥ Un diagnostic se mène dans un **contexte** précis, il répond à un **besoin**, à une **question**. Il y a souvent à l'origine un **élément déclencheur** de la démarche. Ce sont autant d'éléments à formaliser clairement : pourquoi le diagnostic ? Pour répondre à quelle question ? Des enjeux et les objectifs posés clairement permettent aux nombreux acteurs qui interviendront de se situer et de se coordonner. La démarche n'en sera que plus efficace.

⑦ Les **acteurs** impliqués sur un territoire sont multiples : habitants, milieux économiques, responsables associatifs, services déconcentrés de l'Etat, secteur académique, autorités religieuses, décideurs politiques... La démarche de diagnostic doit inclure les acteurs à associer. Pour cela, il est nécessaire de :

- Identifier les acteurs concernés, clarifier leur rôle et cerner leurs enjeux (dont les intérêts particuliers) ;
- Identifier les partenaires (services de l'Etat, secteur académique, associations, ONG...)
- Définir le niveau d'implication des habitants et de leurs organisations : information - consultation - concertation - co-décision - co-gestion.

⑧ Le diagnostic technique repose dans la mesure du possible sur des faits et des informations objectivées. Ces données sont souvent difficiles à obtenir, dispersées auprès de plusieurs sources, parfois de qualité insuffisante, parfois manquantes. Les objectifs du diagnostic doivent permettre de se doter des **données** et des **outils** nécessaires en :

- Cernant les aspects demandant une analyse ;
- Identifiant les données et les outils nécessaires (cartes, chiffres, études, relevés...), leur disponibilité et leur fiabilité ;
- Identifiant les manques et définissant lesquels doivent faire l'objet d'un effort de récolte et lesquels sont optionnels.

⑨ L'appréhension d'un territoire dans sa complexité repose sur une **transversalité** de la démarche qui échappe au cloisonnement, qu'il soit sectoriel ou institutionnel. En effet, chaque spécialiste développe sa vision du territoire sur la base d'outils, de données (formatage, précision...) et de méthodes (échelles et découpages territoriaux, périodicité des relevés...) qui répondent à ses objectifs spécifiques, rendant ces données parfois inutilisables pour répondre à d'autres questions. C'est encore plus le cas si ces agents techniques travaillent dans des institutions distinctes aux compétences et besoins différents.

⑩ Le diagnostic a pour but de dresser un état des lieux qui permette une action municipale pertinente. Il vise une objectivisation des causes et de leurs conséquences et doit **échapper au réflexe de rechercher des solutions avant d'avoir développé et validé une analyse approfondie**. La recherche de solution intervient dans un deuxième temps.

⑪ Le diagnostic doit non seulement faire émerger les problèmes d'une situation (et leurs causes), il doit aussi permettre d'identifier les atouts et les potentiels et ainsi permettre l'élaboration d'une véritable **vision prospective**.

D. Le diagnostic politique

Lors de l'atelier

Les participants ont été reçus pour une entrevue générale par le maire de l'arrondissement de Nongr-Mâason, les membres du bureau municipal ainsi que les deux conseillers municipaux de Polesgo.

Recommandations

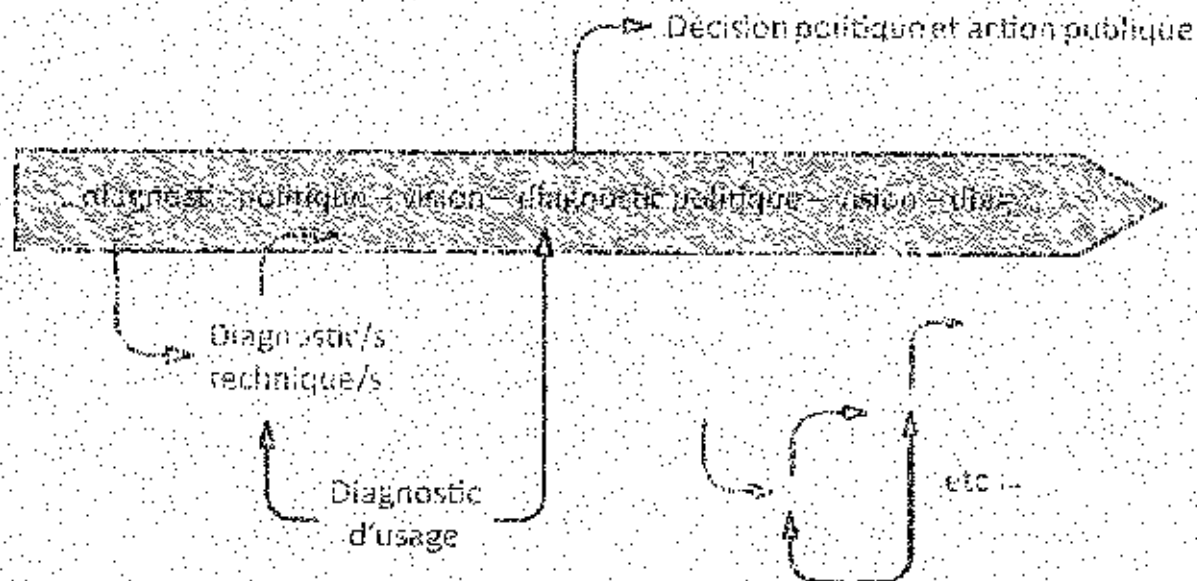
© Le diagnostic politique s'insère dans une vision...

Les décideurs politiques élaborent leur vision de la société et de la collectivité territoriale. Cette vision est proposée aux citoyens et à l'administration, en général avant les élections sous la forme d'un programme. Elle fournit une orientation générale qui permet l'action coordonnée des divers secteurs de l'administration.

Le diagnostic politique est l'image que le décideur politique se fait d'un territoire ou d'une question sectorielle en mettant en regard les faits, les réalités du terrain et sa vision politique.

© ... et fait évoluer cette vision.

La réalité d'une collectivité locale est changeante et la compréhension qu'on peut en avoir demande à être régulièrement adaptée. Dans ce processus dynamique, le diagnostic politique se nourrit des diagnostics technique et d'usage pour déboucher sur une décision et la mise en œuvre d'une action publique. Ce processus contribue aussi à faire évoluer la vision des décideurs politiques :



© Le diagnostic politique propose les modalités de collaboration

Pour poser un diagnostic et faire évoluer leur vision, les élus ont la responsabilité de définir les modalités de travail et de dialogue qu'ils proposent aux différentes catégories d'acteurs impliqués :

- **habitants** : information, consultation, concertation, co-décision ou co-gestion...
- **techniciens** : analyse, études, élaboration de scénarios, proposition d'éléments de vision...
- **autres élus** : médiation, arbitrage, décision...

Afin de garantir la crédibilité de la démarche et son efficacité, les élus doivent de leur côté donner les assurances d'une politique publique transparente qui :

- offre les espaces de dialogue et de rencontre garant d'une **qualité d'écoute** des diagnostics des habitants et des techniciens ;
- clarifie les **niveaux de responsabilité**, entre autre l'articulation entre démocratie représentative et participative ;
- expose ses **critères de décision** et une **grille de priorités** claires (urgence, coûts...);
- fasse l'objet d'un **effort d'information** régulier.

Une collaboration efficace entre différentes catégories d'acteurs parvient à rendre compatibles les contraintes liées aux différences des temps de travail :

- les **habitants** ont souvent un horizon temporel relativement court où le besoin exprimé demande une réponse rapide ;
- les **techniciens** travaillent principalement dans le temps long rythme par les études, les analyses, les procédures administratives et les difficultés de la mise en œuvre ;
- les **politiques** sont tenus par les calendriers électoraux et la nécessité de répondre aux citoyens pendant la durée du mandat tout en se projetant dans le long terme.

Le diagnostic politique clarifie l'articulation entre une vision à court, moyen et long terme.

3. Articulation des diagnostics

Dans la pratique, il apparaît que les trois niveaux de diagnostic coexistent mais entrent difficilement en résonance pour construire des politiques publiques partagées :

- les **usagers**, à partir de leur vécu, font de manière le plus souvent informelle leur propre diagnostic qui alimente leur « grogne » et leurs choix électoraux ;
- les **techniciens** construisent des systèmes d'analyse de la réalité qui sont souvent marqués par une logique aménagiste (infrastructures, grands équipements), parfois en décalage avec les préoccupations quotidiennes des habitants et parfois en décalage avec les besoins des élus qui attendent des propositions opérationnelles ;
- les **décideurs politiques** sont soumis à la pression des habitants, des contraintes financières, temporelles et institutionnelles des services et doivent décider dans l'urgence.

Les diagnostics répondent donc souvent à des questions et des logiques très différentes, parfois incompatibles. Dans un tel contexte, l'atelier a montré l'intérêt de disposer d'**espaces de dialogue et de rencontre** entre les trois catégories d'acteurs au cours de la démarche :

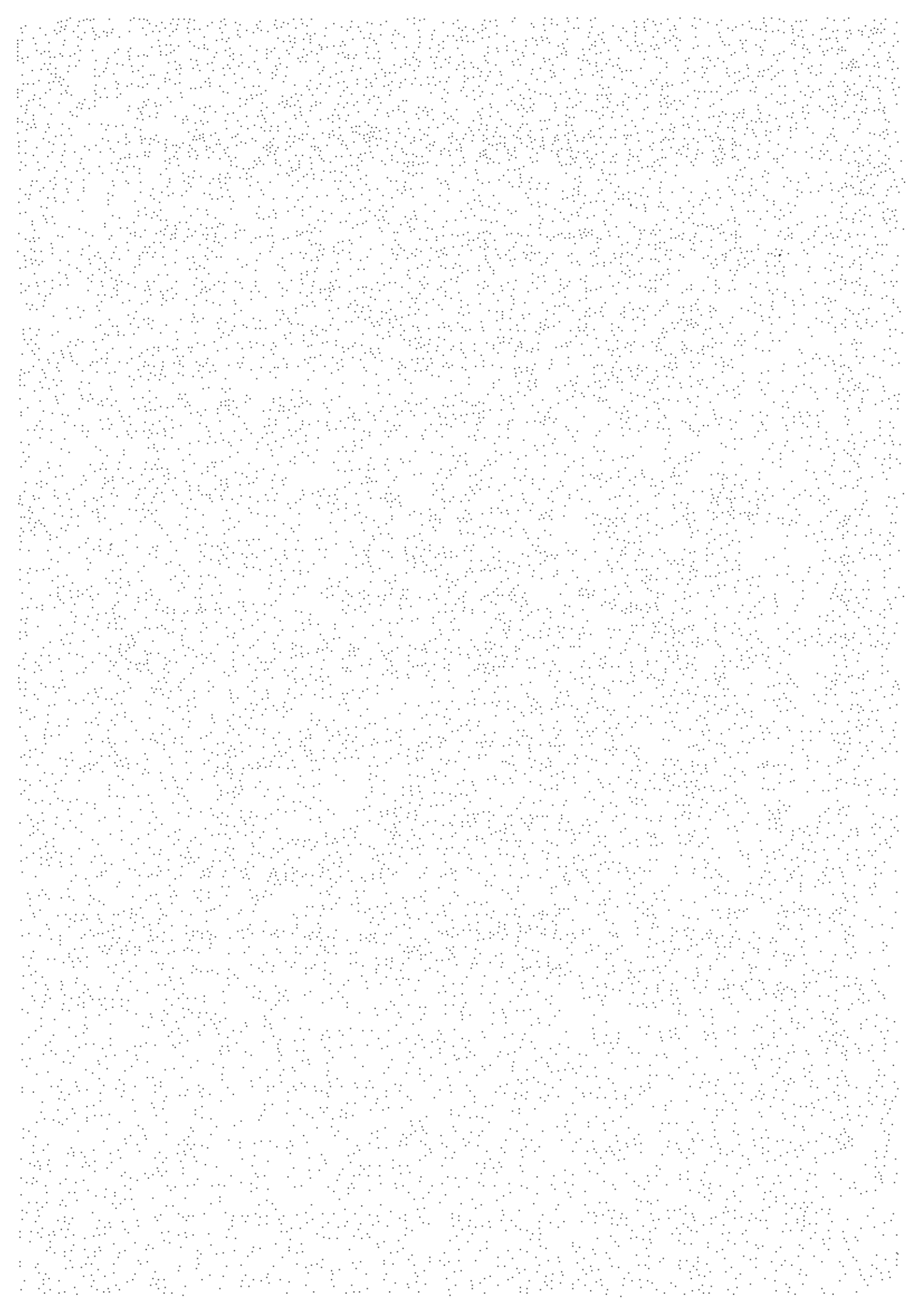
- **avant les diagnostics** : définir l'objet soumis au diagnostic (le pourquoi) et ainsi l'objectif commun qui guidera les contributions des divers acteurs ;
- **pendant les diagnostics** : permettre aux trois niveaux de diagnostic de se confronter régulièrement et de s'alimenter les uns les autres afin de faire évoluer l'appréhension de la situation et des problèmes du territoire ;
- **au terme des diagnostics** : mettre en résonance les différents niveaux de diagnostic et déboucher si possible sur un diagnostic partagé ou sinon sur l'identification des points de désaccord.

Ces espaces de dialogue peuvent prendre de multiples formes selon les besoins et les possibilités : comités de pilotage, groupes de travail, rencontres ponctuelles, ateliers de travail, séance d'information... Leurs fonctions restent les mêmes :

- **mise en commun**, soit un partage de l'information ;
- **mise en débat**, soit une confrontation des points de vue et des méthodes ;

Avec pour résultat, ces diagnostics qui s'alimentent mutuellement et des acteurs qui montent en compétence.

Cette mise en résonance des diagnostics permet de travailler par la suite à des scénarios qui prennent en compte les apports et les points de vue de chaque catégorie d'acteur et qui permettent de faire des choix politiques sur des critères clairs et argumentés. Cette situation contribue à renforcer l'action publique en développant une connaissance multidimensionnelle de la réalité et en faisant des élus des décideurs politiques renseignés.





Annexe 3 – Méthodologie d'atelier

Echange d'expérience et expérience des échanges

La Commission AIMF « villes et développement durable » a pour objectif général « de favoriser au sein de l'AIMF l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement ». Dans la pratique, la question qui s'est posée a été comment mettre en œuvre un réel échange d'expérience, comment faire pour que l'expérience des participants puisse devenir un savoir partageable et partagé entre tous ?

Deux ateliers ont été organisés depuis 2010 pour mettre en œuvre ces échanges d'expérience :

- Un premier atelier à Marrakech, sur le diagnostic urbain, où chaque participant (une vingtaine) a présenté sa démarche de diagnostic à partir d'une grille d'analyse (identifier, analyser, prioriser) en séance plénière et où les animateurs ont fait un travail de synthèses partielles durant l'atelier ;
- Un deuxième atelier à Ouagadougou, sur le diagnostic de quartier, où les participants ont été amenés à réaliser par groupe (cinq à six personnes par groupe) un diagnostic de quartier. Les participants ont été amenés à produire en parallèle à partir de leur expérience professionnelle le diagnostic du quartier et une réflexion méthodologique sur la démarche et les outils de diagnostic.

A la lumière de ces deux expériences, il est possible, sur le plan méthodologique de retirer les conclusions suivantes :

L'échange d'expérience entre les participants est facilité par :

Un objet de travail commun.

L'implication des participants dans la réalisation d'un travail opérationnel, amène les participants à mobiliser leurs compétences et leurs savoir-faire et à les confronter -par la pratique- au sein du groupe. Ceci est d'autant plus fort quand la ville qui fournit l'objet de travail accepte de soumettre sa propre pratique municipale au regard des membres du groupe.

Un objet de travail « pertinent »

La mobilisation des participants et la densité des échanges est fonction de la pertinence de cet objet de travail commun à la fois en termes d'utilité (le travail opérationnel aura une utilité) et en termes de réponse à un problème réel (l'objet du travail répond à un besoin réel des habitants ou de la collectivité territoriale) que chaque membre du groupe peut ressentir, et qui est orienté par un résultat à soumettre aux responsables techniques et politiques de la ville.

La réalisation en parallèle d'un travail opérationnel et d'une réflexion méthodologique

La mise en regard d'un travail de terrain, avec un temps de mise en commun et d'analyse des pratiques méthodologiques des participants sur le sujet, permet de donner du sens à l'échange d'expérience, car celui-ci peut être immédiatement rattaché à des situations vécues par le groupe dans son travail de terrain.



Un travail en petits groupes avec un animateur par groupe.

L'organisation du travail en petits groupes représentant la diversité des villes participantes (taille, continents...) et des participants (élus, techniciens) avec un animateur pour chaque groupe permet de développer une familiarité et une interactivité nécessaire aux échanges, en rompant les regroupements par affinité et en permettant de parler « en toute franchise » du fait de la différence d'origine des membres des groupes.

Une alternance entre travail de groupe et travail en plénière.

L'alternance dans la même journée entre un temps de travail en groupe (visite et rencontre des acteurs de terrain analyse et échange d'expérience) ; et un temps de travail en plénière (mise en commun des travaux de groupe, approfondissement et synthèse) permet de passer d'un échange par groupe à un échange entre tous les participants autour d'un objet déjà bien délimité qui est fécond.

Une préparation préalable du travail et de son déroulement méthodologique

La préparation du travail en amont, de façon à ce que les animateurs maîtrisent l'objet du travail, à ce qu'ils partagent une même approche méthodologique et à ce qu'ils coordonnent pleinement durant l'atelier permet une cohérence d'approche et une bonne complémentarité entre les travaux de groupe.

L'échange d'expérience demande :

Une thématique bien circonscrite

Le choix d'un thème de travail simple, limité, permet à chacun de se l'approprier et donc d'être en mesure de produire une analyse approfondie et de prendre le temps de confronter son analyse avec celle des autres participants. Plus la thématique est circonscrite, plus les échanges et la production sont intenses.

Du temps

Rentrer dans la problématique thématique et géographique, produire un résultat opérationnel, réfléchir et analyser la démarche demande de disposer d'un temps suffisant. Le temps disponible à Ouagadougou était un peu limité, une journée de plus aurait permis d'affiner le travail et de renforcer les échanges.

Des participants qui aient de l'expérience...

Les participants qui n'ont pas d'expérience dans le domaine profitent peu et apportent peu à la dynamique d'échanges. La sélection des participants est donc essentielle.

Un groupe d'animateurs bien préparés

La cohérence méthodologique du travail réalisé entre chaque groupe est essentielle pour la qualité du travail et des échanges. Ce type d'échange d'expérience demande donc un petit groupe d'animateur cohérent (compétent et compatible), qui ait pu préparer (et se préparer) conjointement à l'avance.



Des conditions de travail adaptées

Salles de travail pour les plénières, salles de travail de groupe, paper board, photocopie... permettent de produire dans de bonnes conditions, en ayant l'esprit libre pour se consacrer au travail demandé.

Une ville hôte mobilisée et ouverte

Enfin, la mobilisation des services et l'ouverture de la ville à l'analyse critique et aux apports d'un groupe multiculturel est essentielle pour permettre une qualité du travail de la relation.

